

La "grande bouffe" de Rock Forest

Les citoyens restent sur leur appétit

— page A-3

••• Le séisme d'Italie •••

Une famille de Sherbrooke pleure plusieurs proches

par Gilles Fiset

SHERBROOKE — Au moins une famille de Sherbrooke d'origine italienne aura été durement touchée par le tremblement de terre qui a ravagé le sud de l'Italie, la semaine dernière, et elle pleure maintenant des proches qui y ont laissé leur vie.

En effet, la famille Cerigo de Sherbrooke qui confiait dernièrement à La Tribune qu'elle n'en pouvait plus d'attendre, disant qu'il y avait peut-être des morts dans la famille "mais on ne peut pas le savoir présentement", affiche un sombre bilan.

La mère et le père de M. Cerigo ainsi que la sœur de Mme Cerigo seraient tous morts écrasés sous les débris de la maison qui les abritaient dans un village de la province de Morra. Mince consolation, le mari de la sœur en question venait tout juste de sortir pour faire quelques courses et a eu ainsi la vie sauve.

Hier soir, il était impossible d'entrer en contact avec la famille Cerigo mais selon des amis, elle cherche maintenant par tous les moyens à faire venir au Québec le père de Mme Cerigo qui vit toujours là-bas.

Selon les informations recueillies, il semblerait qu'aucune autre famille de Sherbrooke ou de la région immédiate n'aurait eu à subir de si grandes pertes.

Ainsi, la famille de Mme Emma Phaneuf, Desciscio de son nom de jeune fille, dont on craignait le pire la semaine dernière, s'en est tirée indemne.

"J'ai appris par ma sœur qui habite Montréal et qui a pu avoir des nouvelles, que nos parents sont sains et saufs. Bien sûr, ils ont été bousculés lorsque la maison a été secouée, à St-Marco Cavivo. Les vitres se sont même cassées. Mais eux, ils n'ont rien eu... Je suis si soulagée... Vous savez, l'attente c'est ce qu'il y a de pire... Nous avons passé une semaine effroyable à attendre et à frapper vainement à toutes sortes de portes pour avoir de l'information. Mais là, la boule à l'estomac est partie même si on s'inquiète maintenant pour la vie d'oncles et de tantes qui vivent dans le coin de Naples", de dire Mme Phaneuf.

Quant à lui, Quirino Delli Colli a joué de chance et a réussi à obtenir une ligne téléphonique entre Sherbrooke et Coserta, le village où vivent deux de ses sœurs, un de ses frères et leurs familles. Tout ce monde est vivant. "Les maisons ont été secouées mais tout le monde est sauf. C'est une chance inouïe."

On s'organise

Mais si la famille de M. Delli Colli s'en est tirée indemne, ce dernier ne se désintéresse pas pour autant du sort réservé aux Italiens du sud, victime du séisme. Et c'est à la tête de file du mouvement sherbrookoïse d'aide aux sinistrés qu'il veut se placer.

Ainsi, dès ce soir, à 19h30, au restaurant de M. Delli Colli, des membres de l'Association des Italo-Sherbrookoïses se réuniront autour de leur président Jimmy Zol et de M. Delli Colli afin de mettre sur pied un service d'aide aux sinistrés en collaboration avec le club Optimiste, dont M. Delli Colli est le vice-président.

Vraisemblablement, une campagne de sollicitation sera mise sur pied et, prenant la forme d'un téléphone ou d'un radiothon, visera à amasser des fonds qui seront ensuite remis entre les mains de la Croix-Rouge afin de secourir les orphelins italiens.

"Le consulat italien de Montréal nous demandait de bouger à Sherbrooke. Moi, je leur ai dit qu'il fallait nous laisser le temps. Là, nous sommes prêts à faire notre part et la forme que cela prendra, sera précisée dès mardi soir", de conclure M. Delli Colli.

Radiothon

La station radiophonique montréalaise CFMB, qui organisait en fin de semaine un radiothon en vue de venir en aide aux victimes du récent séisme en Italie, a recueilli \$704,150 dollars.

Les dons ont été récoltés par le biais du système téléphonique des annonces classées du quotidien The Gazette.

L'argent sera versé au Congrès des Italo-Canadiens, région Québec, SÔS Italie.

Les personnes intéressées peuvent encore déposer leurs dons à toute succursale de la Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal.



• Nouvelles secousses, page C-7

Lévesque réplique: "le mépris de Trudeau n'a plus de mesure"

— page B-1



Explosions en chaîne:

900 PERSONNES ÉVACUÉES

— page C-6



la tribune

71^e ANNÉE — No 243 — 32 PAGES — 4 CAHIERS — SHERBROOKE, MARDI 2 DECEMBRE 1980 — (SAMEDI 50^e) 30^e

Le débat constitutionnel

Morin craint l'apathie des Québécois

MONTREAL (PC) — Le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, M. Claude Morin, a admis hier la possibilité que l'"apathie post-référendaire" puisse nuire aux efforts déployés par le gouvernement québécois en vue de sensibiliser suffisamment l'opinion publique et bloquer avec succès le projet constitutionnel du premier ministre Pierre Trudeau.

Il se peut bien, a-t-il dit, que les Québécois, en aient soupé du débat constitutionnel, mais il y va du devoir du gouvernement d'informer "la population qu'on lui a menti systématiquement depuis plusieurs mois".

"Personnellement, je peux affirmer qu'il y a au moins 43 autres sujets qui m'intéressent davantage que la constitution", a-t-il dit.

Le ministre a fait une comparaison avec les incendies, que personne n'aime, mais qu'il faut bien éteindre.

Dans sa démarche de sensibilisation de la population, le gouvernement fera parvenir à deux millions de foyers québécois un pamphlet sur le thème "Faut pas se faire avoir".

De plus, 200,000 feuillets en langue anglaise seront acheminés vers les foyers anglophones.

Dans ce document, une douzaine de personnalités dont le chef de l'Opposition, M. Joe Clark,

deux premiers ministres provinciaux, un sénateur, un syndicaliste et un curé, manifestent leur opposition au rapatriement unilatéral de la constitution.

Le pamphlet comprend un formulaire affranchi donnant au récipiendaire la possibilité de signer une pétition appuyant la résolution adoptée par l'Assemblée nationale pour s'opposer au "coup de force" d'Ottawa.

La campagne se poursuivra également par la voie des journaux et on étudie également la possibilité de publier une brochure plus approfondie sur le débat constitutionnel.

Le ministre a d'autre part expliqué que cinq provinces des six qui sont opposées à l'action constitutionnelle fédérale présenteront des mémoires devant le parlement britannique saisi de la question par le gouvernement canadien.

Il a ajouté que le Manitoba, la sixième province, n'a pas encore manifesté l'intention de présen-



ter de mémoire, bien qu'elle appuie les cinq autres dans leur opposition au rapatriement unilatéral.

Les provinces contestatrices

ont indiqué leur intention d'être présentes, si elles y sont invitées devant le Select Committee (Comité spécial) de la Chambre des Communes britannique le 10 décembre, alors que ce comité serait saisi officiellement des mémoires.

M. Morin a indiqué qu'il lui était impossible de divulguer le contenu du mémoire tant que le comité britannique n'en aurait pas pris officiellement connaissance.

Rendu furieux par le drapeau du Québec, un anglophone ATTAQUE un journaliste

MONTREAL (PC) — Le chroniqueur judiciaire Bernard Morrier, du Devoir, a été victime en fin de semaine d'une agression qualifiée sur une voie de service de l'autoroute des Laurentides. Un véhicule a poussé son automobile vers la droite, forçant le journaliste à s'arrêter. L'agresseur est descendu, rendu furieux par le drapeau du Québec qui ornait le pare-brise de M. Morrier.

Lançant des mots de quatre lettres en anglais contre les Québécois, à leur appartenance péquiste et surtout au fait qu'ils avaient élu M. René Lévesque, l'individu a d'abord arraché des mains de M. Morrier la canne que son handicap l'oblige à porter puis, à coups de barre de fer, a fracassé son pare-brise puis a donné plusieurs coups de cette barre sur le capot de M. Morrier, pour terminer en brisant la glace du côté du conducteur puis en cassant les feux de position arrières.

L'agresseur s'est alors mis à asséner des coups de pieds à la figure et au thorax de M. Morrier, qui s'est protégé tant bien que mal et qui a échappé à d'autres sévices en faisant semblant de perdre connaissance.

Sur ce son agresseur, qui était accompagné d'une jeune femme, a pris la poudre d'escampette

mais M. Morrier avait eu le temps de prendre en note son numéro de plaque.

M. Morrier s'est rendu à l'hôpital où heureusement on a constaté qu'il n'avait pas subi de blessures trop graves mais de nombreuses ecchymoses et con-

tusions. Le rapport de police fait état de dégâts matériels de \$1,200 à son automobile.

La police de Laval devrait procéder sous peu à une arrestation et des accusations de voies de faits graves et de méfait seront portées contre l'agresseur.

L'auto de Reagan emboutie par...les services secrets

LOS ANGELES (AFP) — La voiture du président-élu Ronald Reagan s'est fait emboutir lundi à Los Angeles par un véhicule des services secrets chargé de munitions et armes diverses pour assurer la protection du futur chef de l'exécutif en cas d'attentat.

M. Reagan, qui se trouvait à l'arrière de sa voiture, n'a pas été blessé. "Le président-élu va bien. Il ne souffre pas de l'accident", a déclaré un porte-parole de M. Reagan.

La voiture du président-élu a pu continuer sa route jusqu'à la résidence de M. Reagan à Pacific Palisades près de Los Angeles, mais sans escorte arrière. Le véhicule des services secrets a dû être abandonné sur place. Les agents des services secrets ont dû s'entasser dans le véhicule banalisé qui précède tout convoi présidentiel.

Le chauffeur du véhicule des services secrets a manqué de réflexe et de freins pour s'arrêter à un feu rouge respecté par la voiture de M. Reagan, a indiqué un porte-parole des services secrets à Los Angeles. Depuis une dizaine de jours le convoi de sept véhicules du président-élu s'arrête à tous les feux rouges de Los Angeles pour ne pas gêner la circulation.

La Quotidienne

258

Persiflage

Le palmarès de la semaine: "Minuit, Chrétien", par un chœur d'indépendantistes.

— 0 —

"Petit papa Noël", par la fille du capitaine Bonhomme.

— 0 —

"Je rêve d'un Noël tout blanc", par le chef du Ku Klux Klan.

— 0 —

"Venez divin Messie", par les Canadiens de Montréal.

— 0 —

"La valse des patineurs", par des politiciens anonymes.

Le persifleur

gc GASTON COTE INC. LE SPECIALISTE en matériaux de construction 1000 Galt est 569-9841

La campagne de syndicalisation des banques dans une impasse

• Le Conseil du travail du Canada devrait réévaluer profondément sa stratégie

SHERBROOKE (LD) — La campagne de syndicalisation dans les banques se trouvant dans une impasse, le Conseil du travail du Canada (CTC) devrait réévaluer profondément sa stratégie, s'il veut atteindre ses objectifs dans ce secteur.

Des lock-outés (depuis avril) d'East Angus, qui vivent la douloureuse expérience d'un long conflit avec la Banque Canadienne Impériale de Commerce, et le local 504 de l'Union des employés de commerce (FTQ) présenteront ce point de vue à Banff à un colloque du CTC sur "l'égalité de chance et traitement pour les travailleurs".

Hier à Montréal en conférence de presse, une délégation des huit lock-outés et le président du local 504,

M. Roger Longchamps, ont rendu public le contenu de leur déclaration au colloque. M. Louis Laberge, président de la FTQ, a signifié son plus entier appui à leur démarche.

"Le CTC doit continuer à investir toute son énergie de façon à éviter de gaspiller les efforts considérables qui ont été déployés depuis trois ans par lui et certains de ses affiliés. Ces efforts ont fait naître beaucoup d'espoirs chez les employés de banques. Il ne faudrait pas les déce-

voir", a déclaré M. Laberge.

"Il est urgent que le CTC réévalue profondément avec ses affiliés la stratégie de syndicalisation développée depuis 1977 dans le secteur bancaire.

Il faut avoir le courage d'admettre que nous sommes dans une impasse. Il faut reconnaître que nous régressons. Il faut mesurer l'effet négatif que cette situation a et aura davantage non seulement sur les chances de percées du mouvement dans cet important secteur d'activités, mais aussi sur la crédibilité entière du mouvement syndical", souli-

gne l'Union des employés de commerce.

"Un des graves problèmes que nous rencontrons se situe au niveau du rapport de force précaire que déploient les employés habituellement peu nombreux d'une succursale alors qu'ils font face à un empire financier dont les ressources sont quasi inépuisables. Nous avons cru qu'il serait plus facile après avoir acquis le droit de négocier succursale par succursale: nous n'avions pas la tâche gigantesque de dégager une majorité à travers tout le pays dans chacune des ramifications des banques. L'impasse actuelle nous oblige à rechercher des moyens d'en sortir", ajoute-t-on.

Selon les lock-outés d'East Angus et le local 504, il faut une stratégie nationale coordonnée par le CTC pour "sortir les quelques groupes syndiqués de l'isolement en développant un rapport de force qui infléchisse les positions des grandes banques à charte".

Soulignant la position de leader de la Banque Canadienne Impériale de Commerce dans le monde bancaire, le local 504 revendique un boycottage national massif, non pas pour simplement régler le conflit à East Angus, mais pour "casser" ce leader, "comme ce dernier essaie de casser le mouvement syndical au profit de toutes les autres banques". "Il faut qu'à l'issue de ce boycottage, les banques acceptent de vivre avec les syndicats", conclut-on.

Dans ce mémoire qui sera déposé au colloque des 4, 5 et 6 décembre, on revendique aussi une intervention politique auprès du fédéral. "On pourrait réclamer une fois de plus l'inclusion de mesures de sécurité syndicale dans le Code, définition plus claire des mesures permettant

l'imposition d'une première convention collective. Il faudrait rappeler au gouvernement les engagements pris par le ministre Axworthy devant le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme".

Le mémoire réclame aussi, dans la nouvelle stratégie, un bilan critique de l'opération de syndicalisation à ce jour, et une véritable structure de coordination au CTC pour planifier les offensives, entre autres.

La déclaration de 13 pages aborde d'autres points, et fait l'historique du conflit.

Les syndiqués se disent, comme les délégués au colloque, préoccupés par l'accès des travailleuses à l'égalité des chances et de traitement. "C'est parce que nous sommes convaincues de représenter la preuve vivante que ce droit (de syndicalisation) n'existe à peu près pas dans les faits pour les 150.000 travailleuses et travailleurs des banques à charte que nous avons décidé de porter notre problème à votre attention".

Depuis 1977, l'offensive de syndicalisation n'a pas atteint 1 pour cent des employés de banque encore. Selon le local 504, il faut carrément se demander si le syndicalisme est viable dans les banques. Il le serait, mais en changeant le contexte.

Jusqu'à maintenant, des délais induits de procédure compromettent tout, même les acquis chèrement gagnés. On parle même de débacle. D'avril '78 à juillet '80, le CCRT a reçu 48 requêtes en révocation de syndicats, et en a accordé 32.

On dénonce l'anti-syndicalisme des banques, dont les plus grandes particulièrement, et on souligne à tous qu'il s'agit d'une lutte à finir pour laquelle il faut plus de moyens.



Un téléspectateur demande à Rémi Charland qu'est-ce qu'une attestation parentale pour un jeune de moins de 18 ans? Est-ce que les parents doivent attester que leur enfant a vu le film osé de fin de soirée, est-ce qu'ils doivent donner la permission à leur enfant de le regarder, ou est-ce que l'enfant de moins de 18 ans doit "attester" qu'il est un parent?

André Boudreau songerait à offrir ses services aux Canadiens de Montréal depuis qu'il a appris qu'ils ont besoin d'un gros ailier. Mais ses amis pensent qu'André a oublié que le gros ailier doit savoir un peu patiner.

Il paraît que depuis son retour de voyage aux îles Bahamas, Pierre-Louis Nadeau doit porter une bavette... une histoire de dents qui poussent, affirme Hermance Provencher qui en posséderait une preuve éclatante...

Claude Boulay affirme que s'il ne connaît pas davantage la ville de Toronto, c'est la faute de Jean-Marc Donahue qui l'empêcherait de deviner du trajet entre l'hôtel et l'aéroport...

Sherbrooke est probablement la seule ville au monde traversée par deux rivières, mais dont les eaux reflètent une croix lumineuse avec un bras bras...

Depuis qu'il a acquis sa première résidence, Pierre Bélanger fait la grasse matinée... c'est vrai que c'est bien confortable une maison à soi... surtout lorsqu'elle est toute bien peinte...

La réputation d'instructeur de hockey pacifique de Jean Poirier n'est plus à faire... tellement qu'il se laisse piler sur les pieds par ses joueurs avec leurs patins...

Le maître-huissier Lionel Pelletier, qui avait déjà saisi au cours de sa carrière la tenaille d'un arracheur de dents, un gâteau de noces et une tête de chevreuil empaillé, a été chargé de la confiscation d'une cargaison de 1.000 pouceaux en transit... il s'est acquitté de cette mission avec noblesse... Lionel n'est toutefois plus capable de sentir une tranche de bacon depuis ce temps...

Ce soir à 19 heures 30 au pavillon 2 du CEGEP le professeur Christopher Brooks de l'université de Montréal présentera une causerie intitulée: Regards sur la Chine...

Du côté de la Société d'histoire, Mme Charlotte Thibaut prononcera demain soir 20 heures au Domaine Howard une conférence sur la vie de l'homme d'affaires et politicien sherbrookois Samuel Brooks...

La guignolée des Chevaliers de Colomb, conseil 530, a rapporté l'impressionnante somme de \$28.300, on a surpassé l'objectif fixé initialement de plus de \$3.000...

André Hubert prépare une surprise pour le Noël des enfants des Optimistes de St-Elie d'Orford... on raconte qu'il a déjà commencé à magasiner pour une dégustation de Père Noël...

Inter-Union
Ne passez pas les Fêtes seul.
Agence de rencontre sérieuse
Vous passerez des Fêtes inoubliables
St-Hyacinthe, Trois-Rivières, Sherbrooke
3330, King o., suite 150
Tél.: 566-7966

d'une ligne... a la page.
• PUBLI-PROMOTION • RELATIONS PUBLIQUES
• PUBLICITÉ • CONCOURS • ANNONCES •

L'ENVELOPPE D'ARGENT BONI
à **CHLT RADIO 63** en premier!
DES MILLIERS DE \$ A GAGNER.
UN CONCOURS
FACILE — Il suffit d'écouter CHLT Radio 63 et de noter le montant d'argent mentionné par l'animateur.
PAYANT — Du lundi au vendredi, entre 7h.00 et 17h.00 chaque jour, nous communiquerons avec une des personnes qui aura rempli le coupon de participation ci-joint.
Pour gagner, il faut répéter le montant exact dévoilé quelques minutes plus tôt par l'animateur de CHLT-Radio 63.

Participez au Concours L'ENVELOPPE BONI
CHLT Radio 63
25, rue Bryant
Sherbrooke, Québec
J1J 3Z5

L'enveloppe BONI CHLT
Nom
Adresse
Ville
Code postal
Tél.

COUPON DE PARTICIPATION

BINGO 70
la tribune 7
MARATHONS CONSECUTIFS
Ne perdez pas, ne détruisez pas, prenez bien soin de la CARTE DE BINGO. Elle vous sert à participer, non pas à 1, mais à 7 BINGOS MARATHONS.
Pour chaque BINGO MARATHON, il faut se rappeler que les numéros sont publiés dans la rubrique d'une ligne à la page.

TOTAL \$9,800 A GAGNER
MARATHON NO 4
\$700 A GAGNER:
NOUS AVONS AU MOINS UN GAGNANT

REGLEMENT:
1. Le BINGO 70 est une série de 7 BINGOS-MARATHONS successifs dont l'enjeu est de \$700 chacun. Dans chacun de ces cas, si le vainqueur d'un gagnant, le montant sera divisé entre eux. A la fin des 7 marathons, les gagnants seront les notes de La Tribune et participeront à un BINGO où le gagnant remportera la somme de \$700 par semaine pendant 70 semaines.
2. La seule carte de BINGO officielle est celle portant l'inscription La Tribune (couleur bleue) et distribuée dans le journal le 18 septembre 1980.
3. La carte La Tribune a été distribuée avec l'édition du 18 septembre. Ici le hasard joue son rôle et nous ne pouvons garantir que chaque lecteur ou abonnée a reçu cette carte. Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
4. Quand votre carte est remplie il s'agit d'un marathons, appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez le responsable du BINGO pour la vérification de vos numéros.
5. Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT MIDI (12h00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés, les vendredis et samedis, vous avez jusqu'au midi MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant ceux qui auront complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
6. Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro à priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
7. La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
8. La Tribune ne sera en aucun cas responsable pour plus de \$700 en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autre.
9. La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
10. Un légal quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la règle des loteries et courses.
11. Les employés de La Tribune ne sont pas éligibles à ce concours.

Le statut d'aéroport régional REFUSÉ

• L'aéroport de Sherbrooke ne répond pas aux critères

par Doris Baker
SHERBROOKE — Le ministre canadien des Transports, M. Jean-Luc Pépin, n'a pas reconnu le statut d'aéroport régional aux installations aéroportuaires de Sherbrooke en refusant un demande de reclassification contenue dans le rapport sur l'aéroport de Sherbrooke, rendu public le 5 juin 1980.

Repondant aux recommandations émises dans ce rapport réalisé par le Centre de recherche en aménagement régional de l'université de Sherbrooke, le ministre Pépin a expliqué que, de par ses fonctions et l'importance de ses activités, l'aéroport de Sherbrooke ne répond pas aux critères du ministère des Transports pour l'obtention d'un statut régional. Le ministre Pépin précise également dans sa lettre adressée au président du comité administratif de l'aéroport de Sherbrooke, M. Guy Cloutier, que la somme des activités aéroportuaires ne justifient pas

l'onté de discuter de la part du ministre" a-t-il dit.

M. Goulet a souligné que le ministre invitait les intervenants dans le dossier de l'aéroport à dénicher un important transporteur qui leur permettrait de se classer parmi les aéroports régionaux. M. Goulet s'est dit prêt à travailler en ce sens en autant que le ministre s'engage à fournir les installations aéroportuaires requises.

Si on réussit à convaincre une compagnie aérienne comme Nordair ou Québecair à desservir la région, le gouvernement devra tout mettre en oeuvre pour assurer le transport aérien. Nous exigerons un engagement écrit du ministre lorsque nous le rencontrerons. Nous avons l'appui de plus de 110 organismes, corps intermédiaires et municipalités dans ce dossier", de dire M. Goulet.

Pour sa part, le président du comité administratif de l'aéroport, M. Guy Cloutier, a laissé entendre qu'il s'agissait d'un pas en avant après avoir patienté longtemps.

Le représentant de la Chambre de Commerce, M. Wilfrid Morin, a déclaré que son organisme planifierait pour 1984.

"Nous n'avons pas l'intention d'entreprendre des démarches auprès de compagnies aériennes sans connaître, à court terme, le potentiel de la région et sa capacité de développement ainsi que les facilités d'accès à l'aéroport", a-t-il dit.

Le ministre des Transports a invité les intervenants dans le dossier à le rencontrer à Ottawa en présence des députés de la région; la date de cette rencontre reste toutefois à être déterminée.

Ronald Fortier
GEMMOLOGISTE
CENTRE-VILLE
43 Wellington Nord, Sherbrooke
563-6460

BAGUES DE DIAMANT
COLUMBIA

la tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 569-9201, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par La Tribune Liée. Fondé le 21 février 1910

YVON DUBÉ
Président et Editeur

JEAN-GUY FARAH
Adjoint au président (adm.)
et Secrétaire-trésorier

LIONEL DALPÉ
Adjoint au président (prod.)
et Editeur adjoint

RÉDACTION
JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef
JACQUES LAFONTAINE
Chef éditorialiste-adjoint

SERGE GOSSELIN
Directeur de l'information
CHRISTIAN BELLAVANCE
Chef des nouvelles
GILLES DALLAIRE
Adjoint au chef des nouvelles
MICHEL DIONNE
Chef de pupitre
DENIS MESSIER
Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ
FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur de la Publicité
DAWSON BEAULIEU
Chef des ventes locales
PAUL ALLARD
Chef de la Production publicitaire

COMPTABILITÉ
ANDRÉ LACHAPPELLE
Chef comptable
L. ALCIDE BEAUCHER
Gérant au crédit

ATELIER
JACQUES E. LEDUC
Directeur (technologie graphique)
J. JACQUES DELORME
Chef des opérations
ANDRÉ BELANGER
Chef de la production

EXPÉDITION
MICHEL DOYON
Chef à l'expédition
ANDRÉ JACQUES
Adjoint à l'expédition

TIRAGE
GASTON GAGNÉ
Directeur au tirage

GÉRANTS DE DISTRICT
PIERRE BEAULIEU
Magog-Deauville-Rock Forest-
Sherbrooke-Nord
FRANÇOIS DUBÉ
Lac-Mégantic
CONRAD BERGERON
Sherbrooke-Ouest
YVES BERGERON
Sherbrooke-Nord
Valcourt-Bromptonville
ANDRÉ FONTAINE
Sherbrooke-Est - Ouest Lennoxville

JACQUES ROY
Chef des ventes au tirage

MICHEL LAVOIE
Coaticook - East Angus
JEAN-MARC PÉPIN
Sherbrooke-Est - Fleurimont
GASTON PINARD
Drummondville - Acton Vale
JEAN-LUC PINEAULT
Bois-Francs
JEAN-CHARLES POULIN
Amante
GUY MANSEAU
Asbestos-Windsor

Courrier de deuxième classe:
Enregistrement No 1539
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf droits de service par camion et routes motorisées: 1 an \$75.00, 6 mois \$50.00, 3 mois \$33.00, 1 mois \$13.00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$120.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$45.00, 1 mois \$20.00. Autres pays, outre-mer, etc.: 1 an \$125.00.

"La Tribune" est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press. Le service de photos fac-similes de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Sherbrooke
Carmen Juneau sera sur les rangs aux prochaines élections
page 4

Windsor
Protocole d'entente pour le site d'enfouissement
page 5

Thedford-Mines
Nouvelle étude probable sur l'impact d'une voie rapide
page 6

La soirée de la "grande bouffe" à Rock Forest

Les citoyens restent sur leur APPÉTIT

par Gilles Dallaire

ROCK FOREST — Si l'Angleterre a eu sa conspiration des poudres, la France, son massacre de la Saint-Barthélemy, l'Allemagne, sa nuit des longs couteaux, l'Amérique, son jeudi noir, et le Québec, son lundi de la matraque, la municipalité de Rock Forest, pour ne pas être en reste, a eu, elle, sa soirée de la "grande bouffe".

Si, ce soir-là, à en juger par la note dont les contribuables ont été forcés de faire les frais à leur insu et à leur corps défendant, les administrateurs de la municipalité et leurs invités ont dîné aux frais de la municipalité, les contribuables qui, hier soir, s'entassaient dans la salle où les membres du conseil municipal se réunissent dans l'espoir de connaître, sinon le coût, du moins le menu du festin, sont restés sur leur appétit.

« Révélations loufoques d'un journaliste en quête de sensation! » « Faits isolés de leur contexte! » Tels ont été les plus tendres des qualificatifs dont a été affublé par le maire de la municipalité, M. Laurent Boudreau, l'article dont la publication à la

une du quotidien La Tribune avait provoqué tout ce remue-ménage.

M. Boudreau n'a toutefois pas jugé opportun d'expliquer en quoi les révélations auxquelles La Tribune a fait écho étaient loufoques ni en quoi le fait qu'un journaliste ait révélé que les contribuables avaient sans le savoir fait les frais d'un festin dont la note s'était élevée à \$1,083 était matière à sensation. Aux contribuables qui ne comprenaient pas la raison de cette prodigalité soudaine, il a révélé qu'à l'issue de négociations ardues la banque à charte qui est le principal bailleur de fonds de la

municipalité avait renoncé à percevoir l'intérêt qui, du 1er janvier au 31 octobre, avait couru sur la somme de



Laurent Boudreau
\$860,000 qui lui était due par la municipalité.
« En renonçant à percevoir cet intérêt et en renonçant à recouvrer une somme de \$44,000 qui lui était due parce que le coût véritable de la

réalisation de certains projets avait été supérieur au coût prévu, la Banque de Nouvelle-Ecosse a fait cadeau d'une somme de \$150,000 à la municipalité de Rock Forest. Il aurait été inconvenant d'inviter les employés de cette institution financière qui ont pris une part active aux négociations à prendre un repas à la sauvette dans un casse-croûte. Aussi les membres du conseil municipal ont-ils choisi un établissement dont le prestige était à la hauteur des circonstances », a expliqué M. Boudreau. Sans perdre contenance, il a retourné aux contribuables qui lui reprochaient d'avoir eu trop bon appétit les quolibets qu'ils lui lançaient, affirmant même que certains des contribuables qui l'avaient pris à parti n'avaient pas acquitté leurs impôts fonciers depuis deux ou trois ans. Cette histoire aura-t-elle une suite? On ne le saura sans doute que dans quelques jours.

L'affaire du vol de \$2,795 à la BNE

Le noeud du procès: l'identification de l'accusé

SHERBROOKE — Le procureur Michel Ayotte a représenté à un jury mixte hier que le noeud du procès de Noël Auger serait une question d'identification de l'accusé.

C'est ce qui ressort de son exposé des faits dans la cause de Auger qui est inculpé d'un vol à main armée de \$2,795 à la succursale de la rue Wellington sud de la banque de Nouvelle-Ecosse le 30 juillet et d'utilisation de déguisement.

Me Ayotte a demandé au jury d'être attentif aux descriptions données par les témoins dans cette affaire.

Le procès, qui est présidé par le juge Paul-M. Gervais de la Cour supérieure, se poursuivra en matinée.

Me Jean-Pierre Rancourt assume la défense de Auger, âgé de 35 ans et demeurant à Sherbrooke.

Hier, une secrétaire de la succursale, Mme Agnès Zakaib, a témoigné que le 30 juillet un individu masqué avait intimé aux personnes présentes "tout le monde à terre".

Après un moment de surprise, elle a eu l'idée d'alerter le directeur qui était en train de dîner dans une pièce voisine de son bureau et elle s'est dirigée vers cet endroit.

Mme Zakaib a dit que la personne

avait alors répété "j'ai dit tout le monde à terre".

Elle est néanmoins parvenue jusqu'à la cuisinette où elle a informé le directeur St-Louis de ce qui se passait.

Mme Zakaib a noté que M. St-

Louis est sorti en vitesse et a commencé à courir après l'individu.

Selon elle, cette personne était en train de quitter la succursale.

Mme Zakaib sera contre-interrogée à la reprise en matinée.

Le sergent Carol Cliche de la police judiciaire avait précédemment déposé 29 photographies, un plan de la succursale et une photo de l'accusé qu'il a prise le 1er août.

Il a indiqué qu'il n'avait pas relevé d'empreintes digitales identifiables sur une vitre de marque Dodge apparaissant sur des photographies.

M. Cliche avait précisé qu'une distance de 93 pieds sépare la cuisinette de la porte de la succursale.

On pense que ce procès devant un jury constitué de sept hommes et cinq femmes pourrait durer environ une semaine.

Entre l'ETAA et la ville

Fabi refuserait de retourner à la table des négociations

SHERBROOKE (DB) — Même si le nouveau conseil d'administration de l'Associa-

tion agricole des Cantons de l'Est recommandait par voie de résolution la présence de l'ex-président, M. Carlo Fabi, à la table des négociations entre l'ETAA et la ville, M. Fabi refuserait d'y retourner.

C'est ce qu'a laissé entendre hier M. Fabi même s'il a tenu à préciser que sa décision n'était pas encore "officiellement" prise.

M. Fabi se demande à quel titre il représenterait l'ETAA dans des négociations avec la ville pour le remplacement de l'aréna Eugène Lalonde et ses annexes.

« L'Assemblée vient de me dire de céder ma place à la présidence de l'ETAA qu'on ne vienne pas me demander de reprendre le dossier », a-t-il expliqué en précisant qu'il souhaitait la venue de sang neuf au sein du conseil d'administration, mais pas un balayage systématique des membres.

Le nouveau président, M. Warren Ross, est le seul à ne pas avoir été emporté par la vague du renouveau.

M. Fabi a déclaré qu'il envi-

sageait laisser la présidence de l'Association agricole des Cantons de l'Est une fois les négociations entre la ville et l'ETAA terminées.

Il a avoué ne pas avoir reçu de demande officielle pour reprendre le collier à la table des négociations en compagnie des représentants de la ville.

« J'essaie de trouver un motif valable qui m'inciterait à reprendre le dossier, mais je n'ai vraiment aucune motivation surtout après ce vote de non confiance », a-t-il dit.

Même si le jugement déclaratoire prononcé le 2 juillet 1980 a accordé la première manche à l'Association agricole confirmant par le fait même sa présence sur le plateau Parc, la partie est loin d'être gagnée selon M. Fabi.

« Le protocole d'entente pour l'utilisation de la nouvelle bâtisse polyvalente n'est pas encore signé », a-t-il souligné.

Aux dires de M. Fabi, la prise de position du nouveau conseil d'administration décidera d'un retard ou non dans l'échéancier des négociations avec la ville.

Importante opération policière pour contrer les vols par effraction

SHERBROOKE — Les enquêteurs de la Sûreté du Québec, détachement de Sherbrooke et les membres de la division des enquêtes criminelles de la Police municipale ont participé à une importante, peut-être la plus importante jamais vue à Sherbrooke, opération policière visant à épurer le monde des spécialistes du vol par effraction.

Les policiers ont perquisitionné simultanément à plusieurs endroits, à Sherbrooke et ont procédé à l'arrestation de six adultes et de trois mineurs.

L'enquête policière qui est encore loin d'être terminée devrait permettre la solution de plus d'une centaine de vols par effraction perpétrés majoritairement dans des maisons privées de la ville et des alentours.

Cette affaire devrait également éclaircir plusieurs vols commis dans la municipalité de Rock Forest et dans la ville de Magog.

Malgré la soudaineté de l'opération, les policiers ont récupéré très peu d'articles volés, même si la vague policière qui a déferlé sur la ville a mouillé certains recelers.

L'échange d'informations et la collaboration des deux corps policiers, soit la SQ et la Police municipale de Sherbrooke, ont été cités comme les atouts majeurs du succès de l'opération et il n'est pas impossible que d'autres razzias du même genre se déroulent dans un avenir prochain.

Pour le moment, le remous causé par l'opération nécessite l'intervention de corps policiers de l'extérieur. Si les responsables de l'opération étaient certains que la solution de vols dépasserait la centaine, ils n'avaient qu'une idée vague du nombre exact de délits qu'ils seraient en mesure de classer, une fois l'opération complètement terminée.

Quant à la nécessité de multiplier les opérations du même genre, il semble que cela ne fait aucun doute puisque dans le nombre de plaintes, enregistrées par les policiers municipaux de Sherbrooke, au cours de la dernière fin de semaine, on n'a senti aucune baisse.

Conseil du travail de l'Estrie

Yvon Rousseau élu nouveau président

SHERBROOKE (LD) — Le Conseil du travail de l'Estrie, qui regroupe les syndicats affiliés à la FTQ dans la région, a un nouveau président depuis hier soir, soit M. Yvon Rousseau, maître de chapelle (équivalent de président) au sein du syndicat des employés de La Tribune.

Dans une brève déclaration de remerciement après son élection par acclamation, M. Rousseau a insisté sur l'importance pour le Conseil de l'Estrie de continuer à se structurer, et à devenir de plus en plus le groupe de pression qu'il doit être dans la région.

Le nouveau président, en remplacement de M. Réjean Vallerand qui ne se représentait pas à l'exécutif, a noté le beau travail des comités jusqu'à maintenant, ce qui a permis de mieux marquer la présence de la FTQ dans la région.

La trentaine de délégués présents ont aussi désigné ou reconduit les personnes suivantes à l'exécutif: secrétaire, Raymond Roy; trésorier, Gilles Vaillancourt; directeur (éducation), Henri Lecocq; directeur (sécurité et santé), Jean-Pierre Roy; directeur (soutien aux luttes), Florent Pilon; directeur (condition féminine), Danielle Laverdière; directeur (information), Suzanne Lemelin.

Le CTE s'est brièvement penché sur le problème des mises à pied et fermeture d'usines, surtout en rapport avec un prochain colloque de la FTQ en février là-dessus. Le permanent Réjean Leblanc a rappelé sommairement quelques mauvaises nouvelles depuis '77. Et pour le proche futur, ce n'est pas rassurant. « Dans la région, ça va en s'aggravant, c'est clair en tout cas », a-t-il mentionné selon les indications partielles qu'on a pu glaner.



Le bec à l'eau...

(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)
Un homme dépressif qui voulait se débarrasser de son automobile a pris les grands moyens, hier, en fin d'après-midi, en approchant son véhicule le plus possible de la rivière St-François, sur le boulevard du même nom, à la hauteur de la rue Holmes, pour la laisser choir dans l'eau. Par la suite, une fois revenu à son domicile, on a alerté les policiers de la situation. L'homme ne se trouvait pas dans le véhicule. On a procédé au touage du véhicule, fait dans les minutes qui ont suivi l'incident.

Inculpé de fraude

SHERBROOKE — Un ancien gérant de banque itinérant a été inculpé d'une fraude de \$5,400 à l'égard d'une succursale de la Banque canadienne nationale le 13 mars 1979 à Asbestos.

Il s'agit de Jean-Jacques Lajoie, âgé de 36 ans, de Maskinongé, qui a été cité hier devant le magistrat Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix.

Le prévenu, qui a protesté de son innocence, a été référé à son procès dont la date a été fixée au 15 mai.

Le ministère public était représenté par Me Pierre-Luc Rolland tandis que Me Marc Montplaisir assume la défense.



On le fait Mieux.

SHERBROOKE TRUST courtier en immobilier

SODEQ ESTRIE Inc.

McLEOD YOUNG WEIR LIMITEE

ASSEMBLEE D'INFORMATION

Venez vous renseigner sur la façon de participer à l'économie régionale tout en bénéficiant d'avantages fiscaux appréciables.

AUBERGE DES GOUVERNEURS

Mardi 2 déc. 1980

à 8h.

Salle Magog

Pour toute information communiquer à: 564-1616

Dépôts garantis



13 1/2

- 5 ans
- Intérêts payés annuellement
- Dépôt initial minimum: 1 000 \$

Les dépôts garantis de la Fiducie du Québec. Un choix judicieux qui garantit un rendement élevé.

- taux d'intérêt garanti, de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance;
- choix de la durée du dépôt et de la fréquence du paiement des intérêts;
- possibilité d'enregistrer les dépôts à un plan

d'épargne-retraite; non encaissables avant terme sauf en cas de décès. Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations. Venez ou téléphonez.

Fiducie du Québec

SHERBROOKE
Place Jacques-Cartier:
566-5667
De l'extérieur, sans frais
1-800-567-6920

Taux sujet à changement sans préavis - Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

desjardins

Carmen Juneau confirme qu'elle sera sur les rangs pour obtenir l'investiture péquiste dans Johnson

SHERBROOKE (FG) — Défaite par seulement 372 voix à l'élection complémentaire du 17 novembre dans Johnson, Carmen Juneau veut être à nouveau candidate du Parti québécois dans ce comté à l'occasion de l'élection générale au Québec.

En confirmant hier matin la nouvelle à cet effet parue dans l'édition de samedi de LA TRIBUNE, Carmen Juneau a exprimé que pour l'instant, elle se lance à fond de train dans la course à l'investiture péquiste.

Car avant de se retrouver sur le terrain d'une campagne électorale, il lui faudra d'abord passer la convention du Parti québécois. Et cela, elle ne s'en cache pas: cette assemblée de mise en candidature n'est pas acquise d'avance. Un de ses adversaires lors de la convention de l'été dernier, Gaston Michaud,

de Racine, a confirmé lui aussi dimanche matin, à l'occasion de la rencontre de l'exécutif du Parti québécois dans Johnson, sa ferme intention d'être sur les rangs. "Je suis toutefois très optimiste de l'emporter, car la campagne électorale que je viens de passer m'a permis de me faire connaître non seulement de la population du comté, mais également des militants", a-t-elle dit.

Aucune date n'a encore été arrêtée pour la tenue de la convention, mais certains parlent du 11 janvier, à Acton Vale. "Compte tenu des délais à respecter,



Carmen Juneau

il est fort peu probable que la date soit retenue par le national", a confié pour sa part Anne Ulric, de Saint-Valérien, nouvelle présidente de l'Association du Parti québécois dans Johnson.

Appui des électeurs

"Je n'ai pas l'intention de laisser tomber les gens qui m'ont fait confiance... je bénéficie de l'appui de quelque 8,000 électeurs du comté et cela, ça compte

pour beaucoup dans ma décision de vouloir me représenter de nouveau", exprime vigoureusement Carmen Juneau qui se montre déterminée, d'ici le déclenchement de la prochaine élection, à "surveiller de près le député libéral... mais comme Camille Picard n'interviendra certes pas souvent d'ici là, je ne pense pas qu'il se place trop souvent les pieds dans les plats".

Défaite par la faible marge d'à peine 375 voix,

Carmen Juneau estime qu'au lieu d'avoir eu un effet démobilisateur, les résultats ont fait en sorte de fouetter ses troupes. "Les militants me font me remarquer qu'avec seulement un peu plus de deux bulletins en ma faveur par bureau de scrutin (il y en a 164), la victoire était à nous. Mais ils ne disent pas cela comme des gens qui s'apitoient sur la défaite... ils le disent comme des gens qui aspirent à se retrouver au coeur de l'action

et cette fois à ne rien négliger pour faire passer leur parti".

Selon cette femme de Windsor, aucun secteur du comté n'a été l'objet de critiques en raison de ses performances lors du scrutin du 17 novembre. "A Windsor, nous avons fait très bonne figure, nous avons pris 800 votes de plus que les libéraux... notre faiblesse, elle vient de Valcourt, Melbourne et Ulverton surtout", a-t-elle finalement mentionné.

Une bagarre dans un bar de Stukely-Sud se termine par un coup de feu

par Yvon Rousseau

STUKELY-SUD — Une bagarre dans un bar s'est terminée par un coup de feu, qui a atteint un des bellegérants à la hanche. Une accusation de tentative de meurtre sera portée, à la suite de l'incident.

Le blessé, dans cette affaire, est Donald Gibeault, de Waterloo et de Warden, qui est présentement hospitalisé, à la suite de la bagarre, qui s'est déroulée aux environs de 3 heures du matin, dimanche.

Pour des raisons de sécurité, les policiers ne veulent pas révéler dans quel hôpital Gibeault est traité. Ce dernier devait subir une intervention chirurgicale hier, dans le but de réparer les blessures causées par le projectile.

L'enquête est difficile à mener dans cette affaire, puisque la victime elle-même se refuse à donner le nom de celui qui a fait feu sur elle. Les autres témoins de l'incident sont aussi fort réticents, quant aux circonstances ayant entouré l'affaire.

Le tout a commencé à l'intérieur du Bar Jacques, de Stukely-Sud, alors que Donald Gibeault et le mystérieux individu recherché par la police ont échangé des propos aigres-doux et se préparaient à venir aux coups. Effectivement, selon les témoins, les deux individus sont sortis dans la cour de l'établissement pour régler leur litige à coups de poings.

La bataille a commencé et Donald Gibeault avait le dessus sur son adversaire, qu'il tenait à sa merci, couché au sol. C'est à ce moment que le suspect recherché par les policiers a sorti une arme à feu et a tiré en direction de Gibeault, qui a été atteint à la hanche.

Les agents du détachement de Granby de la Sûreté du Québec ont commencé l'enquête, qui a par la suite été confiée à l'escouade des crimes contre la personne de la SQ.

L'enquête est menée par l'agent Fernand Lalancette, qui se butte au mutisme de la victime.

Volée dans une cour d'hôtel

RICHMOND (YR) — Un individu de 20 ans a été arrêté, à la suite d'un vol avec violence, commis dans la cour d'un hôtel de Richmond, aux petites heures du matin, samedi.

Le constable Claude Lupien, chargé de l'enquête, a réussi à retracer le suspect, qui aurait indiqué au policier où il avait lancé la bourse de la femme.

Ce vol avec violence est plutôt gratuit, puisque l'individu n'a trouvé qu'une somme de \$15 dans la bourse.

Le suspect, dont les policiers préfèrent taire le nom, pour le moment, comparaitra devant la cour, dans quelques jours, pour répondre aux accusations portées contre lui.

Bijoux et argent attirent les voleurs à Waterville

WATERVILLE (YR) — Les agents du détachement de Coaticook de la Sûreté du Québec enquêtent sur trois vols par effraction, perpétrés dans des résidences de Waterville, au cours de la fin de semaine.

Dans les deux premiers cas, les malfaiteurs ont pris la fuite avec des bijoux et de l'argent. Dans le dernier cas, ils sont repartis sans rien emporter, n'ayant pas trouvé de bijoux, ni d'argent.



Un abri

Avec l'hiver qui s'annonce prématurément, il est mieux d'avoir un endroit pour s'abriter, même pour un pigeon...

Délit de fuite: même voiture mais pas le même conducteur

RICHMOND (YR) — La police municipale de Richmond, qui avait procédé à l'arrestation d'une jeune femme, à la suite d'un délit de fuite, suivi d'un accident impliquant plusieurs voitures, alors que la suspecte avait les facultés affaiblies par la boisson, a dû réviser ses positions, à la suite de nouvelles données lui étant parvenues.

En effet, peu de temps après que la jeune femme ait admis avoir été impliquée dans un délit de fuite, le propriétaire de l'automobile qu'elle conduisait s'est à son tour présenté au poste de police, pour revendiquer le délit de fuite à son compte.

Les détails fournis au directeur du service de la police de Richmond, M. Emeril Perreault, coïncident à tel point qu'il n'y avait plus de doutes.

L'homme était le responsable du délit de fuite. Il avait passé par la suite sa voiture à une amie, fortement en état d'ébriété, qui a été impliquée dans une multiple collision.

Des accusations de délit de fuite seront donc portées contre l'individu, alors que la femme devra répondre à l'accusation d'avoir conduit alors que ses facultés étaient affaiblies par l'absorption d'une trop forte quantité d'alcool.

Remise de certificats du mérite

WINDSOR — C'est dans le cadre de la semaine de l'appréciation à la jeunesse que le club optimiste de Windsor a procédé à la remise de certificats de mérite à des jeunes qui ont fait leur marque dans leur sphère d'activités.

Stéphane St-Amant a été honoré en tant que récipiendaire du trophée Mario Boucher, remis à chaque année au meilleur gardien de buts du soccer. On se rappellera que Mario Boucher avait perdu la vie dans un accident d'automobile lors d'une journée d'un tournoi de soccer.

Cette année on a voulu rendre hommage au travail formidable que font à Windsor les scouts et leurs responsables. Ont donc reçu des mentions: Anne Robitaille des Jeannettes, Marco Bourassa des Pionniers et Marco Blouin des Éclaireurs.

Sylvie Morin une monitrice des terrains de jeux, une jeune fille pratiquant plusieurs disciplines sportives telles: le hockey, le handball, la balle-molle et le soccer. De plus, une bénévoles du hockey mineur puisqu'elle enseigne le hockey aux jeunes de 4 à 8 ans mérite à 17 ans cette appréciation que lui témoigne le club optimiste de Windsor.

SEMAINE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

du 1er au 7 décembre 1980

Cette année marque le 25e anniversaire de la "Semaine de la sécurité routière". Le Conseil canadien de la sécurité espère que chaque conducteur canadien rendra cet anniversaire d'argent spécial en prenant toutes les mesures possibles pour éviter la moindre mortalité routière du 1er au 7 décembre.

Pouvons-nous y parvenir?

Pas sans la participation de millions de personnes. Si chaque conducteur décidait d'être aussi près que possible de la perfection au volant pendant toute une semaine, qui sait? Nous pourrions y parvenir.

Cela veut dire un changement d'attitude pour plusieurs conducteurs. Un peu plus de prudence pour certains. Un peu plus de courtoisie pour d'autres. Mieux observer les règlements de la circulation pour tous. Voici quelques bonnes habitudes au volant que nous connaissons tous, mais que nous oublions de temps à autre:

- Soyez très courtois envers les autres usagers de la route, même les piétons.
- Respectez les lois et règlements de la circulation.
- Modifiez vos habitudes au volant pour les conditions hivernales.
- Gardez une bonne distance entre le véhicule que vous suivez.
- Maintenez votre véhicule en excellente condition mécanique.
- Utilisez les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants.
- Évitez les excès de vitesse en prévoyant suffisamment de temps pour un voyage.

Le Conseil canadien de la sécurité demande à tous les conducteurs de faire de cette 25e Semaine de la sécurité routière une campagne spéciale de sécurité routière.



JEU-QUESTIONNAIRE DE LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Voici un jeu-questionnaire simple sur vos connaissances de la semaine de la sécurité routière et de vos habitudes de sécurité au volant. Vous trouverez plusieurs des réponses dans la documentation de la campagne de la Semaine de la sécurité routière de 1980. Les bonnes réponses sont indiquées ci-dessous.

1. La première Semaine de la sécurité routière au Canada a eu lieu en?
 - A. 1967
 - B. 1956
 - C. 1973
2. On peut prévenir les accidents dans?
 - A. 85 à 90 pour cent de tous les cas
 - B. 50 à 60 pour cent de tous les cas
 - C. 100 pour cent de tous les cas
3. Les ceintures de sécurité sont bien utilisées lorsque?
 - A. le baudrier (courroie d'épaule) est sous votre bras
 - B. La ceinture abdominale est confortablement ajustée sur les hanches et on doit laisser environ l'épaisseur du poing entre la poitrine et la courroie.
 - C. seulement le conducteur et les passagers du siège avant la portent
4. La Semaine de la sécurité routière a lieu du?
 - A. 24 au 30 septembre
 - B. 1er au 7 décembre
 - C. 2 au 8 avril
5. Lors d'un party, l'hôte ou l'hôtesse soucieux de la sécurité?
 - A. offrira plusieurs boissons non-alcoolisées, de la nourriture et des activités sociales.
 - B. Encourage les conducteurs qui ont trop bu à ne pas conduire pour retourner à la maison
 - C. Fait ce qui est mentionné à A et B et espère que cela contribuera à rendre nos routes plus sûres et gardera nos amis en vie.
6. Ne pas faire l'entretien régulier de son véhicule?
 - A. est une bonne façon d'épargner de l'argent
 - B. ne nuit pas au rendement du véhicule
 - C. peut devenir un danger caché
7. Est-il possible d'être un "conducteur parfait"?
 - A. Oui
 - B. Non
 - C. Seulement en évitant les erreurs de conduite
8. L'alcool fut un facteur contribuant dans.....pour cent de tous les accidents mortels?
 - A. 50
 - B. 90
 - C. 25
9. Le C.C.P. est?
 - A. un cours pour les nouveaux conducteurs seulement
 - B. un cours pour tous les conducteurs
 - C. un puissant pesticide
10. Un conducteur parfait évite?
 - A. Les accidents et les infractions au code de la route
 - B. le manque de courtoisie et la mauvaise utilisation de son véhicule
 - C. A et B

CONCOURS DE NOEL POUR LES JEUNES:

- DE 6 à 8 ANS: CONCOURS DE DESSINS DE NOEL
- DE 9 à 11 ANS: LETTRES A UN AMI, a UN PARENT OU AU PERE NOEL
- DE 12 à 15 ANS: CONTES DE NOEL

Les envois doivent parvenir à La Tribune avant le vendredi 12 décembre 1980, et comporter le nom, l'âge et l'adresse complète du participant. Il y aura un prix dans chaque catégorie et des prix tirés au hasard chez tous les participants, comme l'an dernier.

La décision des juges de ce concours sera sans appel et les dessins, lettres et textes demeureront propriété de La Tribune. Comme l'an dernier également, les oeuvres des gagnants seront publiées.

| | | |
|---|---|--|
| <p>COMBUSTION ENGINEERING SUPERHEATER LTD. 2085 Roy - Sherbrooke 569-5181</p> | <p>Société Manufacturière Hooper Ltée Sherbrooke</p> | <p>ECOLE de CONDUITE SHERBROOKE ENR. M.A. Lemelin, prop. 31, King O. - Sherbrooke 562-0670</p> |
| <p>thermoshell SHELL CANADA LIMITEE 290, rue Wellington sud 569-5991</p> | <p>DE LUXE AUTOMOBILE LTEE 1567, ouest rue King Sherbrooke 569-9351</p> | <p>TRANSPORT HAMEL Inc. Transport général 50, boul. Jacques-Cartier nord Sherbrooke 567-8455 / 563-4553</p> |
| <p>JEAN-MARC ALLAIRE REMORQUAGE Service 24 heures 888, rue King ouest Sherbrooke 569-5557 / 569-6615</p> | <p>KRUGER Inc. Bromptonville</p> | <p>ECOLE de CONDUITE VEL Apprenez en toute sécurité avec des experts 1084 ouest, rue King Sherbrooke - 569-5579</p> |
| <p>L'ASSOCIATION DES COURTIER D'ASSURANCE</p> | <p>GOOD YEAR Magasin de service Raymond Toulouse Gérant-Manager 2025, rue King ouest Sherbrooke, P.Q. 569-9288</p> | <p>INGERSOLL RAND CANADA INC. SHERBROOKE</p> |
| <p>District des Cantons de l'Est</p> | <p>GILLES WAITE TRANSPORT R R # 1 Chemin Labbé Sherbrooke Tél: 569-6553</p> | <p>SHERBROOKE RADIO TAXI INC. 1750, King O. Sherbrooke 562-4717 - 562-3838</p> |

Dépenses d'électricité la CSRE proposera \$57,500 à Coaticook

SHERBROOKE — Le comité exécutif de la Commission scolaire régionale de l'Estrie a résolu hier soir de proposer à la ville de Coaticook le montant de \$57,500 en règlement complet et final de la réclamation faite par Coaticook le 8 juillet dernier pour des dépenses d'électricité de \$94,295 datant de la période de mai 1974 à février 1979 à la polyvalente La Frontalière.

Ces dépenses d'électricité à la Frontalière n'auraient pas, à cause d'une erreur technique, été chargées à la Régionale au moment où elles auraient dû faire l'objet d'un compte, de sorte que la CSRE s'est retrouvée, cette année, avec un compte monumental de près de \$100,000 qu'elle trouvait difficile à absorber.

Dans un premier temps, la Régionale avait résolu de déboursier une somme de \$40,000 seulement en paiement complet et final de ce compte, étant donné qu'elle avait toujours payé les comptes reçus de Coaticook de façon régulière et qu'elle n'était pas responsable de l'erreur. D'ailleurs, il semble que la Régionale ne serait pas légalement tenue de payer les comptes datant de plus que trois ans s'ils n'ont pas été réclamés en temps et lieu.

Toutefois, les deux parties s'étant rencontrées et ayant fait connaître leur intention de régler le différend hors cours, en songeant à minimiser les pertes de temps et d'argent pour chacune d'elles et en cherchant à être équitables pour les populations représentées par elles, elles ont cherché un compromis.

C'est pourquoi l'exécutif de la Régionale a porté hier soir son offre de paiement final à \$57,500.

Selon les commissaires de la CSRE, la ville de Coaticook accepterait cette offre.

Centre récréatif de Coaticook: des mesures pour combler le déficit

COATICOOK (JR) — C'est dimanche qu'avait lieu l'assemblée générale du centre récréatif de Coaticook et à cette occasion, il a surtout été résolu de prendre les dispositions nécessaires afin de combler le déficit perceptible dans le rapport financier pour l'année '80. En effet, le centre sportif de l'endroit accuse un déficit aux dires du président, Gaétan St-Pierre, ceci est attribuable d'une part aux coûts de réfection que le centre entraîne, celui-ci ayant subi de multiples modifications et d'autre part, aux dépenses en immobilisations fortement élevées. Aussi les représentants du centre récréatif entendent-ils remédier à la situation qu'ils ont déjà fait une démarche auprès des autorités de la ville de Coaticook dans le but de recevoir un appui financier. Selon les principaux intéressés, il appert que dorénavant, le centre pourra

difficilement parvenir à s'autofinancer. Enfin, mentionnons qu'en plus des directeurs André Fortier et Claude Lavigne, Gaétan St-Pierre, Alain Boisvert et Carmen Michaud cumuleront respectivement les fonctions de président, vice-président et secrétaire. D'autre part, il semble bien que le nombre d'équipes au tournoi national atome de l'endroit friserait la cinquantaine en '81, soit une addition de près de 12 formations par rapport à la première année. A propos, une conférence au sujet du tournoi est prévue pour la mi-décembre. Enfin, le Club de Golf de Coaticook tenait également son assemblée générale en cette même fin de semaine. A la suite des derniers événements, René Charland accède à la présidence, tandis que Paul Duclos et Ginette Lamoureux agiront à titre de vice-présidents pour la prochaine année.

Corps musical de Magog: un autre pas en avant

MAGOG (BG) — Plusieurs organismes locaux étaient représentés hier matin lors de la réunion convoquée par le comité provisoire du corps musical de Magog, actuellement en voie de formation. Le but de cette rencontre était dans un premier temps d'informer les organismes de cette nouvelle initiative qu'est la formation d'un corps musical. En second lieu, il importait pour l'exécutif provisoire de connaître l'opinion générale des associations qui, chacune dans leur milieu respectif et selon leur idéologie, représentent la population. Jusqu'à présent, plus d'une quarantaine de musiciens ont manifesté leur volonté d'adhérer au corps musical qui tiendrait sa première pratique générale le 21 janvier prochain. Mercredi, le 3 décembre, une

assemblée générale des futurs membres se tiendra au local de l'Association des Policiers et Pompiers de Magog.

L'idée de fondation d'un ensemble musical représentatif a été très bien accueillie par les représentants de ces organismes. Il a été bien déterminé au départ, que ce groupe musical ne viendra pas en compétition avec les autres corps musicaux déjà existants comme l'Harmonie Notre-Dame et le Corps des Cadets de la Marine. L'exécutif provisoire est composé de M. Jean-Claude Martin à la présidence; M. Rivard St-Jacques, vice-président; M. Jacques Gaudreau aura la responsabilité du secrétariat; Me Gerald Allaire a été choisi comme aviseur légal alors que M. Guy Poisson agira comme directeur musical.

Adolescent dans de mauvais draps

par Bertrand Gosselin

MAGOG — Un adolescent d'âge mineur aura connu une semaine fort bouleversante et bouleversée alors qu'il aurait été impliqué dans différents délits.

Son nom ayant été retenu comme suspect dans un vol par effraction, il était effectivement capturé par les policiers au début de la semaine dernière, relativement à une tentative de vol par effraction chez un commerçant établi dans le Parc industriel.

Vendredi dernier, ce même jeune, qui avait été délaissé par sa petite amie, aurait tenté d'intimider cette dernière en feignant le coup de suicide.

Au moment de l'incident, la jeune fille marchait sur la rue en compagnie d'une amie. Arrivant à l'improviste, l'amoureux déchu aurait demandé à son ancienne compagne de lui trancher les veines avec le couteau qu'il tenait entre ses mains. Devant la réticence de celle-ci à poser le geste fatal, il devenait agressif et l'engueulade était rapidement suivie d'un chamailla-

ge au cours duquel la jeune fille était blessée légèrement par la pointe du couteau.

Devant ces événements qui se déroulaient en plein cœur d'après-midi, la compagnie de la fillette en mauvaise posture fuyait en direction de la rue John où elle pénétrait dans une maison pour chercher de l'aide. La personne qui se trouvait dans cette résidence alertait immédiatement les policiers qui se rendaient à l'angle des rues Merry et John où se déroulait le drame. Des charges de voies de faits ayant causé des lésions seraient vraisemblablement portées contre l'amoureux éconduit qui devra également faire face à d'autres accusations pour les autres délits commis antérieurement.

On compose...
569-9501
et quelqu'un
s'occupe
de vous rédiger
une belle petite
annonce...
qui vous
rapportera des
\$. \$. \$...

Site d'enfouissement régional: le protocole d'entente signé cette semaine

WINDSOR (GC) — C'est cette semaine que sera officiellement signé le protocole d'entente par les villes de Richmond, Windsor et Bromptonville qui devrait conduire à l'aménagement, au printemps 1981, d'un site d'enfouissement régional au coût de \$450,000.

Déjà, chacun des conseils de ville de Richmond, Windsor et Bromptonville a adopté une résolution en ce sens, permettant ainsi un regroupement avec 13 autres municipalités rurales

du comté municipal de Richmond. Actuellement, il ne manque plus que l'autorisation de la Commission de la protection du territoire agricole pour que soit officiel-

ment le projet d'aménagement du site régional d'enfouissement sur un terrain situé dans le 6e rang du Canton de Melbourne. Membre la Commission de la protection du territoire

agricole accorde son feu vert au cours des prochains jours, ce n'est qu'au printemps 1981 que débuteront officiellement les travaux d'aménagement du site régional d'enfouissement des déchets afin d'en réduire au maximum les coûts, les responsables du projet voulant à tout prix éviter la poursuite de travaux au cours de l'hiver.

En attendant, la plupart des villes et municipalités rurales ont demandé un délai au ministère de l'Environnement pour l'opération des sites locaux d'enfouissement dont la fermeture était prévue pour le 1er décembre 1980.

Les villes et municipalités rurales concernées espèrent recevoir une subvention de l'ordre de \$112,000 du gouvernement du Québec dans le cadre du programme d'amélioration des équipements communautaires.

Jusqu'à maintenant, aucune formule de paiement n'a été retenue, les responsables du projet hésitent encore entre un emprunt contracté sur une période de 5 ans ou de 25 ans.

Les partisans d'une municipalité régionale autour de Magog perdent quelques "joueurs"

par Guy Crevier

MAGOG — Les villes et municipalités rurales du canton de Stanstead impliquées dans un regroupement au sein d'une même municipalité régionale de comté avec les localités situées à proximité du lac Memphrémagog pourraient bien perdre quelques joueurs.

En effet, les municipalités rurales situées sur la rive sud-ouest du lac Memphrémagog et comprises dans le territoire du comté municipal de Brome ont décidé à l'unanimité de ne pas se joindre pour l'instant aux localités voisines intéressées à se regrouper autour du pôle d'attraction que représente la ville de Magog.

Déception

Cette décision pourrait bien déplaire à un grand nombre de gens et d'organismes de la région qui reconnaissent à la ville de Magog un rôle majeur tant au niveau des services que du développement touristique.

D'ailleurs, l'Association pour la conservation du lac Memphrémagog a été le premier organisme à déposer en région un mémoire

au comité d'implantation des municipalités régionales de comté afin de favoriser un regroupement des villes et municipalités rurales du bassin du lac Memphrémagog.

Qualité des eaux

Selon cet organisme, seul un regroupement des villes et municipalités rurales situées en périphérie du lac Memphrémagog pourrait assurer à long terme une cohérence dans les actions entreprises pour protéger la qualité des eaux et l'environnement en général.

Pour le maire d'Austin, M. Roger Nicolet, la décision des localités concernées de ne pas adhérer à un regroupement avec la ville de Magog s'explique en partie par l'intérêt que porte la population du comté de Brome vers certains aspects liés à la villégiature

plutôt qu'au développement touristique.

Selon M. Nicolet, la population majoritairement anglophone du comté de Brome approuve le choix d'un regroupement qui tienne compte des affinités linguistiques puisqu'il s'agit en fait d'un milieu où les anglophones eux-mêmes se sentent à l'aise.

Le maire d'Austin, qui est également membre du comité d'implantation d'une municipalité régionale dans la région de Brome, s'est dit convaincu du juste choix des localités concernées qui ont tenu compte d'une foule de facteurs autres que ceux relatifs aux services publics et au développement touristique qui eux auraient joué à l'avantage de la ville de Magog.

M. Nicolet a précisé que la décision des municipalités rurales du comté de Brome n'était pas définitive et laissait place à d'autres négociations.

D'ailleurs, la majorité des autorités municipales des localités du comté de Brome situées à proximité du lac Memphrémagog ont révélé ne pas avoir reçu suffisamment de garanties de la ville de Magog quant

à ses intentions sur les questions relatives au développement du territoire.

Dans une proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil de comté et qui favorise un regroupement avec les localités de Brome, un reproche a été adressé implicitement à la ville de Magog pour son manque de propositions claires et son peu d'intérêt dans le dossier.

Les villes de Sutton, Bromont de Lac Brome et les

municipalités rurales de Eastman, Austin, St-Benoît du Lac, Pottou, Bolton Est, St-Etienne, Bolton Ouest, Sutton Canton, Abercorn, Brome, Adamsville et East Farnham ont décidé, ou décideront au cours des prochains jours, d'adhérer à une municipalité régionale où l'on retrouve toutes les localités du comté de Brome, en plus de la ville de Cowansville, des municipalités rurales de Frelighsburg, Dunham et du canton de Frelighsburg.

MERCI AUX ANCIENS

Session "Relations humaines"

Méthode Sylvia Bergeron donnée par:

L'INSTITUT DE CULTURE PERSONNELLE DU QUEBEC inc.

(Permis No 389507)

DEMONSTRATION GRATUITE



Sylvia Bergeron
prés-fondateur



Claude Dostle
animateur

VENDREDI, 5 DECEMBRE, à 7h.30 p.m. à l'Ecole Sacré-Coeur, rue Park, Stanstead.

Si impossible de venir à la date, rendez-vous la semaine suivante à 7h.30 p.m.

FUMER OU NE PAS FUMER

Il se peut fort bien que vous ayez déjà sérieusement pensé à la question de la cigarette.

Qu'entendez-vous faire? Si vous n'avez jamais fumé ou si vous avez cessé de fumer, nous ne vous demandons pas de commencer.

Mais si vous êtes de ces fumeurs qui ne sont pas prêts à abandonner le plaisir de fumer, nous aimerions attirer votre attention sur Vantage.

Vantage est la cigarette des gens qui ont peut-être réfléchi à la question et qui cherchent un moyen d'y faire face.

Vantage réduit substantiellement ce que vous ne voulez peut-être pas sans compromettre pour autant ce bon goût de tabac auquel vous tenez.

Bien sûr, Vantage n'est pas la seule cigarette de sa catégorie mais elle pourrait bien être la seule à vous donner satisfaction.

En d'autres mots, Vantage a encore le goût d'une vraie cigarette.

Vantage. La solution.



Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage— éviter d'inhaler. "Goudron" 11 mg, nicotine 0.8 mg.

Nouvelle étude probable sur l'impact d'une voie rapide

THETFORD-MINES (PS) — La Chambre de commerce de Thetford-Mines n'attend plus que la décision officielle du Conseil du Trésor, quant à une subvention de l'ordre de \$75,000., pour confier une nouvelle étude à une firme indépendante d'ingénieurs-conseils au sujet de l'impact d'une voie rapide devant relier la région de Thetford-Mines à l'autoroute 20.

La réponse positive est attendue cette semaine et le mandat serait

THETFORD-MINES ET LA RÉGION

alors confié à la firme Pluram Inc de Québec qui a déjà effectué le

schéma d'aménagement de la région pour le compte du Conseil d'agglomération urbaine Thetford-Mines-Black-Lake.

Le ministre des Transports, M. Denis De Belleval, a donné son accord de principe à l'élaboration de cette nouvelle étude qui sera, selon le député Gilles Grégoire de Frontenac, un contre-rapport à l'étude "incomplète et biaisée" réalisée récemment par des fonctionnaires de ce ministère.

Si Pluram obtenait la confirmation du mandat cette semaine, le nouveau rapport pourrait être complété d'ici la fin du mois de février 1981.

Meilleure planification

Les dirigeants de la Chambre de commerce locale entendent rencontrer à nouveau le ministre De Belleval dans le but de lui démontrer que l'aménagement d'une seule chaussée de l'autoroute de l'Amiante serait économiquement aussi avantageuse que la réparation de toutes les infrastructures routières déjà existantes, particulièrement celles donnant accès vers Montréal et Québec.

Une seule chaussée commanderait des déboursés de l'ordre de \$36 millions.

Or, en vertu d'une possible entente Québec-Canada, le gouvernement du Québec pourrait récupérer quelque \$21 millions, lui laissant donc un montant de \$15 millions à

comblent. Selon un représentant de l'organisme, ce dernier montant correspond aux sommes qui devront être investies pour améliorer les routes existantes qui néanmoins, seront toujours déficientes. "Une demi-autoroute ne coûterait donc pas plus chère que d'améliorer les routes actuelles et, de toute façon, l'argent serait mieux dépensé et planifié," de confier ce porte-parole.

D'autre part, la Chambre de commerce locale s'est assurée l'appui sans réserve des dirigeants de la Communauté urbaine de Québec et de la Société Interport face à ce projet de voie rapide.

La Chambre de commerce du Québec-Métro a même accepté de former un comité conjoint avec l'organisme local dans le but d'accroître les pressions auprès des gouvernements.

5 ou 7 municipalités régionales se dessinent

THETFORD-MINES (PS) — Au terme de la première étape de la consultation effectuée dans les comités municipaux de Beauce, Bellechasse, Dorchester et Mégantic, il semble se dessiner sur le territoire cinq à sept municipalités régionales de comté (MRC).

C'est du moins ce que soutient le Comité de consultation de la Beauce dans son premier rapport d'étape rendu public au cours des derniers jours.

Dans Mégantic

Dans le comté municipal de Mégantic, deux MRC pourraient être formées, l'une autour des pôles de Thetford-Mines-Black-Lake et l'autre autour de Plessisville. Selon le Comité, cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que les deux régions sont nettement opposées de par la nature même des activités économiques qui s'y trouvent. Aussi, le Comité a constaté que la notion de région d'appartenance y est définie avec beaucoup d'acuité en raison du manque d'affinité entre ces deux régions.

D'ailleurs, l'absence de la majorité des municipalités lors de la rencontre tenue avec le Conseil de comté de Mégantic, laisse présager un manque évident d'affinité entre les municipalités de ce comté municipal d'ou, le Comité suppose l'existence de deux régions d'appartenance. Cette affirmation est d'autant plus plausible que certaines municipalités de la région de Plessisville, pour qui le lieu de la journée de lancement était moins accessible, ont préféré assister à celle du Comité de consultation des Bois-Francs plutôt qu'à celle du Comité de consultation de la Beauce.

Toutefois, en ce qui a trait à l'éventualité d'une MRC autour de Plessisville, le Comité estime que celle-ci devra s'assurer de l'adhésion de la ville de Princeville dans son découpage afin de constituer un bassin de population suffisant à sa viabilité.

Reconstruction

Afin d'être en mesure d'aborder et de compléter la seconde étape du projet de découpage du territoire, quant à l'élaboration du projet de lettres patentes avec les conseils de maires qui seront à ce moment mis sur pied, le Comité de consultation de la Beauce a demandé la reconduction de son mandat jusqu'au début du mois de juillet 1981, moment où il déposera son rapport final sur la consultation tenue dans la région de la Beauce.

Crainte et peur du changement

THETFORD-MINES (PS) — Le Comité de consultation de la Beauce, responsable de la première étape relative au découpage du territoire en municipalités régionales de comté (MRC), n'est pas particulièrement tendre dans ses constatations faisant suite à la tournée d'information auprès des dirigeants municipaux.

Ainsi, le Comité a constaté chez les participants une crainte manifeste de perdre du pouvoir bien que ces derniers ne l'aient jamais véritablement assumé. De la même façon que la majorité d'entre eux craignent la disparition des petites municipalités, ces mêmes gens sont d'avantage effrayés par ce qui n'est pas explicitement décrit dans la loi 125. Selon le Comité, toutes ces craintes reposent simplement sur la réticence ou la peur du changement, laquelle peut être liée à plusieurs facteurs.

Bien souvent les élus ne prennent pas le temps de lire les documents qu'ils reçoivent ou tout simplement n'ont pas le temps de le faire parce que, d'une part, ils sont saturés de papiers de toutes sortes et que, d'autre part, la tâche qu'ils occupent comme élu ne constitue pas leur occupation régulière.

Aussi le rôle de maires et de conseillers n'est-il bien souvent que peu ou pas considéré par les citoyens qui ne leur reconnaissent pas de responsabilités ou de pouvoirs importants à assumer. D'ailleurs, même pour les élus municipaux, cette responsabilité ne constitue qu'une tâche secondaire. Par conséquent, pour un bon nombre de municipalités, on ne perçoit pas ou ne se soucie pas de la nécessité de

l'aménagement ou de la planification puisque les conseils n'ont bien souvent pas de politiques de développement de leur milieu; on ne fait que régler les problèmes au jour le jour.

Enfin, il a semblé au Comité que plusieurs élus auraient, d'une certaine façon, préféré des solutions toutes faites sur lesquelles ils auraient pu critiquer pour finalement remettre la faute sur le gouvernement en cas d'échec.

Recommandations

Ainsi, pour pallier à ces lacunes, et pour dissiper toute crainte face à cette réforme, le Comité émet deux recommandations: 1) que des cours de formations, en collaboration avec les services de l'éducation aux adultes des commissions scolaires régionales, soient dispensés aux élus et gens du milieu dans le but de revaloriser leur rôle et de les familiariser au processus de prise de décision politique; 2) qu'une vaste campagne d'information, de sensibilisation et d'éducation soit établie pour la population en général afin de faire connaître à chacun leur rôle et leurs responsabilités quant à la mise en place de cette réforme.

Incidentement, le Comité de consultation sera à Thetford-Mines demain soir dans le but de rencontrer la population en général et de connaître ses opinions relatives au découpage du territoire qui devrait être effectué dans la région de Thetford-Mines. La réunion débutera à 20 heures et se déroulera à la salle des délibérations de l'Hôtel de ville de Thetford-Mines.

Mouvement de protestation de parents usagers de la Garderie Drummond

DRUMMONDVILLE (RJ) — Un mouvement de protestation de la part de quelques parents-usagers de la Garderie Drummond est actuellement en vigueur afin de faire, dit-on, un peu de lumière sur certains faits marquants qui se seraient produits au cours des derniers mois à cette garderie de la rue Chabanel à Drummondville-Sud.

Selon le comité de parents élu le 15 octobre dernier, l'intégrité du conseil d'administration de la garderie et de sa directrice Mme Gisèle Pelletier seraient mis en doute.

Le tout a démarré quand M. et Mme Monique Vallée, ainsi que M. Michel Dubois, parents-usagers, ont vu leurs enfants être récemment expulsés de la garderie, leur enlevant ainsi leurs droits de faire valoir leur point lors des assemblées.

Ces parents, appuyés par d'autres dans leurs démarches, se sont brimés par la direction de la garderie dans leurs revendications envers un service pour lequel ils paient. Ils

ont également contesté la qualité de la nourriture de la garderie, sa ré-

DRUMMONDVILLE ET LA RÉGION

page C-5

glementation et le dossier de la demande de syndicalisation à la CSN

de ses animatrices. "La direction vous dira, c'est ma garderie, j'en fais ce que je veux. Nous, nous répondons, ce sont nos enfants et nous payons cher pour ce service de garde. Face à la détérioration du service, que pouvait faire le comité de parents, sinon se poser de sérieuses questions et demander des éclaircissements.

Malheureusement, ce que nous avons constaté ne nous a guère rassurés et nous avons eu à encaisser deux expulsions sans pouvoir les contester. Du côté nourriture, par exemple, nous pensons que nos enfants ont droit à une meilleure qualité dans les aliments, surtout au prix que nous payons.

De plus, depuis le début de l'automne, plusieurs nouvelles têtes accueillent nos enfants suite à des con-

gédiements successifs. Que pouvait-on conclure sinon que la garderie cherche à faire des profits sur le dos de nos enfants et des employés plutôt que d'améliorer ses services. Notre intention, nous du comité de parents, c'était de travailler à l'amélioration des services étant donné les prix qu'on nous demande," devait déclarer lors d'une conférence de presse MM. Vallée et Dubois, qui avant d'être limogés par la direction de la garderie, le 7 novembre dernier, occupaient les postes de président et vice-président du comité des parents.

Réplique

Mise au courant des déclarations du comité des parents, la directrice de la Garderie Drummond, Mme Gisèle Pelletier n'a pas pris panique et elle a tenu à rappeler que sa garderie privée, fondée en 1972, s'est toujours efforcée d'offrir un service de qualité aux parents de Drummondville.

"Je ne m'en fais pas avec cela mais je me demande pourquoi un petit groupe tente de démolir la réputation de la garderie quand je sais pertinemment qu'ils travaillent à mettre sur pied une autre garderie. Je m'interroge fortement sur le but et objectifs visés par quelques parents insatisfaits. S'ils veulent ouvrir une autre garderie, qu'ils le fassent mais de façon honnête. Ils ont porté des accusations sans avoir vérifié quoi que ce soit auparavant.

Je ne les ai jamais vus venir constater la qualité de la nourriture, puisqu'ils en font mention, mais laissez-moi vous dire que tous les menus sont vérifiés et approuvés en qualité par Mme Marthe Giroux, diététiste-nutritionniste du département de santé communautaire de l'hôpital Ste-Croix et qu'ils sont servis en quantité suffisante pour répondre aux besoins de tous les enfants," s'est contenté de déclarer Mme Pelletier.

2 entreprises se partagent plus de \$80,000 de subventions

DRUMMONDVILLE (RJ) — Deux compagnies drummondvilloises viennent de se voir octroyer d'importantes subventions dans le cadre de la

récente série accordée à 19 entreprises québécoises par le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale. Ces octrois ont été alloués à

Raidtrac Véhicules Inc. et à M. Peter J. Moffat, au nom d'une nouvelle entreprise.

Dans un premier temps, la compagnie Raidtrac Véhicules Inc. recevra du MEER un montant de \$63,000 pour l'agrandissement de sa manufacture de fabrication de véhicules tout-terrain. Ce projet devrait amener la création de 28 emplois et des investissements dépassant les \$500,000.

Pour M. Peter J. Moffat, une subvention de \$18,350 a été accordée en vue de l'implantation d'une future imprimerie, qui grâce à une machinerie spéciale procurera un service rapide, compétitif et de haute qualité à sa clientèle. Cette nouvelle imprimerie, dont les investissements sont de \$50,000, emploiera quatre personnes.

Un prix au Salon du Livre pour Jean Lauzon

DRUMMONDVILLE — Un photographe de Drummondville, M. Jean Lauzon, vient de remporter un prix au Salon du Livre de Montréal pour une maquette de livre photographique qui devrait être publié dans les prochains mois.

Sur les 22 maquettes de livres, exposées au kiosque du magazine OVO, celle de Lauzon a été choisie parmi les quatre milleurs par un groupe de 20 photographes et 5 membres de l'équipe de la revue.

La maquette du photographe drummondvillois est un travail sur la déficience mentale adulte. Intitulé Apparence, le livre de Lauzon veut valoriser l'image de la personne handicapée mentalement en la présentant sous un angle de normalisation. Dans le cours de sa démarche, Lauzon soutient l'idée que les personnes handicapées mentalement peuvent en apprendre beaucoup aux autres membres de la société dont ils font partie.

Les images du livre ont été prises à l'atelier d'apprentissage Drummond dont les responsables ont ap-

Arrêté pour possession de stupéfiants

ACTON VALE — La police d'Acton Vale vient de procéder à l'arrestation d'un adolescent de 16 ans en rapport avec la possession présumée de stupéfiants pour quelques centaines de dollars, soit du hashish solide et de la marijuana. L'enquête s'est faite en collaboration avec la GRC de St-Hyacinthe. L'adolescent a été référé au directeur de la protection de la jeunesse.

Brûle-pourpoint

Subvention pour favoriser le tourisme

DRUMMONDVILLE — L'association touristique régionale du Coeur du Québec vient d'obtenir une subvention pour organiser des forfaits touristiques comprenant les attraits de la région, dont Drummondville fait partie. Ces forfaits seront mis sur pied, présentés à des organismes de tourisme et des guides-accompagnateurs seront embauchés pour les différentes clientèles désireuses de visiter la région. La subvention provient du gouvernement fédéral, se chiffre à \$15,050 et vaut pour 35 semaines.

puyé le projet de publication. De plus, Lauzon a reçu l'appui de principe du centre des services sociaux du Centre du Québec pour son projet ainsi que des éditions OVO. On se souvient que Lauzon a déjà publié un livre photo en collaboration avec Normand Rajotte, Transcanadienne Sortie 109.

Ouverture d'un centre de réadaptation pour adultes confirmée par Baril

VICTORIAVILLE (DG) — Le député péquiste du comté d'Arthabaska, M. Jacques Baril, a confirmé en conférence de presse hier, que l'Atelier de réadaptation pour adultes de Drummondville (ARPAD) ouvrira un Centre de réadaptation, dès le premier janvier 1981, à Victoriaville.

Le Centre de réadaptation de Victoriaville, qui accueillera 25 handicapés, recevra \$75,000 pour les 15 premiers mois d'opération. Les locaux nécessaires à l'implantation de ce premier atelier protégé seront loués aux Entreprises Garand, qui ont acquis la bâtisse de Sunray.

M. Jacques Baril a rappelé que ce projet ne date pas d'hier puisqu'il y a maintenant quatre ans que les parents des bénéficiaires d'un tel centre ont décidé d'y aller de leurs énergies pour obtenir ce service à Victoriaville.

Comme on le sait, les personnes intéressées par le Centre de réadaptation pour adultes devaient, par le passé se rendre par autobus à Drummondville. "Je vous assure, de men-

tionner M. Baril, que peu d'entre nous auraient trouvé acceptable ce genre de prérequis pour simplement aller travailler. Pour ma part, du moins, je trouvais déplorable cette situation que l'on imposait aux personnes handicapées des Bois-Francs". A ce sujet M. René Belland a confirmé qu'une dizaine d'handicapés de Victoriaville se rendaient quotidiennement à Drummondville.

Une filiale

Pour éviter des excédents financiers, le Centre de Victoriaville sera une filiale de Drummondville ce qui permettra d'éviter une double administration au niveau entre autres, du



(Photo La Tribune par Victoriaville)

Après quatre ans d'effort et de collaboration entre le CRSSS, le CSS et l'Atelier de réadaptation pour adultes de Drummondville, nous sommes parvenus à obtenir un atelier protégé pour Victoriaville de mentionner MM. Jacques Baril, député d'Arthabaska et M. René Belland, directeur général d'ARPAD.

Soeur Claire Perreault réélue à la présidence du CRSSS

VICTORIAVILLE (DG) — La directrice générale de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, soeur Claire Perreault, a été réélue pour un deuxième terme consécutif à la présidence du conseil d'administration du Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) de la région 04.

Soeur Perreault siège au conseil depuis novembre 1979 et elle a été élue par le collège électoral des centres hospitaliers.

La vice-présidence sera assumée par M. Jacques R. Parent, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à l'Université du Québec à Trois-Rivières tandis que M. Guy Hamel, agent manufacturier de Nicolet ainsi que M. Gaëtan Lebel, directeur du CLSC Des Chenaux, ont été élus au poste d'officier.

Secrétaire

M. Pierre Duguay, directeur gé-

ral du CRSSS-04 est membre d'office et secrétaire du comité administratif.

A cette même assemblée, les administrateurs ont également procédé à la nomination de M. Maurice Boisvert, directeur de la protection de la jeunesse, en remplacement d'une vacance survenue au collège électoral du Centre des services sociaux du Centre du Québec.



Soeur Claire Perreault

directeur général et du coordonnateur. Le budget alloué sera de \$25,000 jusqu'au 31 mars et par la suite il sera annualisé à \$50,000 pour les années subséquentes. Les budgets d'é-

VICTORIAVILLE ET LA RÉGION

quipement et de location nécessaires à la réalisation de ce développement seront de \$7,349 et de \$51,000 respectivement.

C'est donc avec enthousiasme, de poursuivre M. Jacques Baril, que je tiens à souligner l'ouverture de ce Centre qui répond à un besoin évident et qui vient continuer la liste des services offerts à la population des Bois-Francs.

Par ailleurs, M. René Belland, de Drummondville, a mentionné pour sa part que le Centre de réadaptation de Victoriaville, sera en réalité une manufacture (atelier protégé) où des personnes ressources donneront des habitudes de travail et des habitudes de vie afin de rendre l'handicapé autonome.

Au début le Centre de réadaptation de Victoriaville fonctionnera avec l'excédent des contrats de Drummondville et il emploiera 25 personnes. On sait que dans la seule région de Victoriaville une centaine d'adultes pourraient bénéficier de ce centre à court ou à moyen terme, de mentionner M. Yves Turcotte du CSS.

Vivre en 80

"Rendez-vous" veut permettre au couple de s'arrêter le temps d'un week-end sur son vécu

SHERBROOKE (FG) — Permettre à l'homme et à la femme qui vivent ensemble depuis un certain nombre d'années de s'arrêter le temps d'un week-end sur leur vécu en tant que couple, dans une perspective de croissance.

Voilà en somme l'objectif que poursuit "Rendez-vous", un organisme qui a pris racine dans la Ville-rie des Cantons de l'Est, il y a précisément sept ans, et qui s'est implanté depuis dans plusieurs autres villes du Québec.

Née d'une initiative de l'Office de la famille, en 1973, cette activité réunit à chaque mois de 15 à 17 couples durant un week-end, du vendredi soir au dimanche soir. Ici, en Estrie, la

session mensuelle se déroule habituellement à la maison Rivier.

"C'est l'occasion idéale de faire un point d'arrêt, de réfléchir profondément sur son vécu. Bref, de prendre conscience là où le couple en est rendu et de l'affirmer", exprime Jules Hébert qui, avec son épouse Louise, agit comme couple responsable. Guy Labrecque, aumônier, complète le trio, et travaille lors des

sessions comme animateur en pastorale.

"L'expérience est formi-

dable. D'ailleurs, depuis l'existence du mouvement, environ 800 couples ont sui-

vi une session de "Rendez-vous", ce qui fait que l'activité répond vraiment à un

besoin", dit Louise Hébert. Elle poursuit en exposant que "la rencontre ne vise pas du tout à étaler son vécu en public... aussi, il ne s'agit pas d'une dynamique de groupe, mais d'une dynamique du couple où l'initiative des partenaires est sauvegardée. Au cours de la fin de semaine, aucune pression n'est faite sur le couple; celui-ci est libre de prendre ce qui lui convient. L'homme et la femme sont responsables de leur fin de semaine et le rôle des trois animateurs ne vise qu'à créer une ambiance".

Cette activité ne prétend aucunement constituer 'la' solution miracle aux difficultés que peut vivre un

couple. En fait, "Rendez-vous" ne cherche pas uniquement à rejoindre les couples ayant des problèmes, mais tous ceux qui désirent améliorer leur vécu, après avoir découvert et analysé les points forts et les points faibles, ce qui va et ce qui ne va pas. De préférence, la séance s'adresse aux couples ayant de quatre à cinq ans de vie à deux, mais il n'y a aucune limite d'âge.

La rencontre permet d'aborder différents thèmes, mais le modèle proposé aux couples tourne autour de trois pôles: autonomie, intimité et négociation. "Toute personne porte en elle ce qu'il faut pour progresser... ce sont des techniques qu'il s'agit parfois simplement

d'améliorer pour que tout aille mieux", indique pour sa part Guy Labrecque.

Dans une démarche de croissance du couple, le dépliant de l'organisme mentionne que "faire le point, veut dire devenir conscient de soi, découvrir ses points forts et ses difficultés, ses besoins et ses ressources; découvrir ses modes de communications, en expérimenter de nouveaux".

Une prochaine séance doit avoir lieu au cours du week-end des 5, 6 et 7 décembre. Pour tous ceux et toutes celles qui voudraient en savoir plus long (autres détails, inscription, etc.), il s'agit d'entrer en communication avec Huguette et René Thérien, du 2825 Le Royer, à 567-3977.



Jules Hébert



Louise Hébert



Guy Labrecque

Le syndicat hospitalier de Lac-Mégantic se prononce sur les services offerts à la population

LAC-MEGANTIC — Le syndicat national du service hospitalier de Lac-Mégantic, rendait public récemment un communiqué

sur les services dispensés dans les deux hôpitaux de cette ville.

"Ce communiqué ne doit pas être compris comme

étant complètement négatif vis-à-vis la direction des deux hôpitaux, car il faut bien le dire, il y a eu amélioration sur certains points dans les deux hôpitaux", a déclaré M. Robert Durand.

A titre d'exemple, les soins à domicile distribués à la population par l'hôpital Frère-André, ainsi que des réparations importantes effectuées à l'intérieur de cet hôpital. A l'hôpital St-Joseph, c'est au niveau de l'équipement de laboratoire et de radiologie, et de l'unité de cardiologie que la population a pu apprécier ces améliorations.

"Il est vrai que l'on donne de nouveaux services, mais l'on cherche également à amoindrir la qualité et la quantité des services existants, et c'est là que surviennent les problèmes d'ordres "syndicaux", affirme M. Durand. En effet, on ne coupe pas le personnel dans les bureaux d'administration, mais on l'augmente parce que la direction comprend très bien les besoins à ce niveau et que ce secteur la touche de près. D'un autre côté l'on cherche à couper et à éco-

nomiser dans les autres secteurs et ces coupures s'effectuent au détriment des travailleuses et des travailleurs oeuvrant directement ou indirectement auprès des malades, poursuit-il.

"Pour couper ces services déjà existants, on s'y prend de toutes sortes de façon. On demande l'emploi du temps détaillé de chaque travailleur, on le surveille, et le tout sous prétexte qu'on s'en servira pour initier de nouvelles embauches dans le milieu..."

"Toutes ces méthodes dites de gérance ne visent qu'à augmenter la quantité des tâches du personnel, et à couper de l'emploi, tout comme s'il n'y avait pas assez de chômage dans la région. Une des politiques mises de l'avant par l'employeur, est d'encourager les travailleurs d'un certain âge à prendre leur pré-retraite ou des semaines réduites, sous prétexte qu'à leur âge, ils n'ont à peu près plus besoin d'argent pour vivre, et que c'est pour leur bien, permettez-moi d'en douter..."

"Si les dirigeants de nos hôpitaux reussissent ce coup de force, bientôt nous verrons les cuisines com-

munitaires, les fameux repas pré-faits, congelés et réchauffés au four micro-ondes".

Les Optimistes de Lac-Mégantic offrent des sapins de Noël

LAC-MEGANTIC — Le club Optimiste de Lac-Mégantic renouvellera cette année encore sa traditionnelle vente de sapins de Noël au profit de ses oeuvres locales.

C'est du moins ce que nous confirmait M. Clermont Couture un des responsables de longue date de cette campagne annuelle. Contrairement aux années passées, les Optimistes offriront leurs sapins un peu plus tôt cette année et la vente a déjà commencé à domicile.

Par ailleurs, samedi et dimanche prochain les 6 et 7 décembre, le point de vente habituel sera en opération au coin des rues Laval-Dollard et Frontenac soit en face de l'église Ste-Agnès. Selon M. Couture, les sapins seront vendus entre \$6 et \$7 selon leur hauteur, les arbres variant de 6 à 9 pieds. On prévoit vendre 200 sapins cette année et déjà, plusieurs citoyens de Lac-Mégantic ont passé commande. Les profits réalisés seront versés aux oeuvres du club local.

Nous vous offrons un service professionnel de nettoyage à la vapeur de tous genres de tapis et de meubles rembourrés.

Aussi location de machine à la vapeur, de style professionnel.

563-4736

TAPIS V.N. 1495 King est. Sherbrooke

une perle rare... la perle d'eau douce

Ronald Fortier
Joailleur

Exposition permanente. Venez les découvrir.

Centre-ville, Sherbrooke

Sears

achetez tôt

Carrefour de l'Estrie Sherbrooke
En vigueur du 2 au 13 décembre 1980 inclusivement.

Un tapis de Sears... Une magnifique idée cadeau pour toute la famille!

Rabais de \$40.
Rég.: 229.98 **189⁸⁸** ch.

A. 'Izmir', tapis tissé Wilton, facile d'entretien, polypropylène, 2 autres grandeurs. Choix trois couleurs. Env. 8'2" x 11'4" (250 x 345 cm). #24262.

Rabais de \$100.
Rég.: 599.98 **499⁸⁸** ch.

B. 'Avignon', tapis laine/nylon/rayonne. Motif véritable Aubusson. Env. 8'2" x 11'6" (250 x 350 cm). #24282.

Rabais de \$100.
Rég.: 799.98 **699⁸⁸** ch.

C. 'Sheherazade', tapis 100% laine, 3 autres grandeurs. Env. 8'2" x 11'9" (250 x 358 cm). #24174.

Rabais de \$20.
Rég.: 249.98 **229⁹⁸** ch.

D. 'Loyalist', tapis tressé polyester/laine, 4 autres grandeurs. Env. 8'6" x 11'6" (259 x 350 cm). #23005.

Rabais de \$100.
Rég.: 549.98 **449⁸⁸** ch.

E. 'Taiga', tapis tissé à la main, 100% laine, 1 autre grandeur. Choix de 2 couleurs. Env. 8'2" x 11'6" (250 x 350 cm).

Rabais de \$100.
Rég.: 599.98 **499⁸⁸** ch.

F. 'Tamerlaine', tapis style contemporain, 100% laine, 2 autres grandeurs. Choix de trois couleurs. Env. 8'2" x 11'6" (250 x 350 cm). #25502.

Rabais de \$100.
Rég.: 799.98 **699⁸⁸** ch.

G. 'Riffatoli', tapis tissé 100% laine, 1 autre grandeur. Choix de 2 couleurs. Env. 8'2" x 9'10" (250 x 300 cm). #24471.

Rabais de \$120.
Rég.: 599.98 **479⁸⁸** ch.

K. 'Moongio', tapis très épais, en nylon. Choix de 3 couleurs, trois autres grandeurs. Env. 8'6" x 11'6" (259 x 350 cm). #25014.

Tapis-Rayon 37

Pour faciliter vos achats des fêtes, votre magasin Sears sera spécialement ouvert jusqu'à 9 heures le soir, du samedi 13 au mardi 23 décembre 1980 inclus, excluant les dimanches, et le mercredi 24 décembre 1980 jusqu'à 5:00 p.m.

"Guerlain",
La joie d'être femme!

En vigueur du 2 au 6 décembre 1980 inclusivement.

EAU DE COLOGNE - GUERLAIN

SHALIMAR-SHAMADE-L'HEURE BLEUE...

Vous captez la joie de donner, avec les parfums Guerlain. Il y a trois façons de dire à une femme qu'elle est vraiment spéciale: Shalimar, Chamade ou l'Heure Bleue, parfums \$28.

Colognes de \$12.50 à \$25.

Quand vous offrez "Guerlain" vous donnez beaucoup plus qu'une fragrance.

Cosmétiques-Rayon 8

Les mentions "Rég." ou "était" de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears, Centre commercial Carrefour de l'Estrie à Sherbrooke ouvert de 9:30 à 17:30 du lundi au mercredi, jusqu'à 21:00 le jeudi et le vendredi et de 9:00 à 17:00 le samedi. Prix en vigueur jusqu'à épuisement des stocks, sauf indication contraire. Appelez le service de commandes téléphoniques, 563-9770.

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

Les juges ont besoin d'AUGMENTATIONS

—Chrétien

OTTAWA (PC) — Les juges nommés par le gouvernement fédéral ont besoin d'augmentations pouvant aller jusqu'à \$16,000 pour rattrapper les effets de l'inflation et rendre la magistrature séduisante pour des avocats de premier ordre, a déclaré lundi, aux Communes, M. Jean Chrétien, ministre fédéral de la justice, à l'ouverture du débat en deuxième lecture -approbation de principe -sur un projet visant à majorer la rémunération des juges.

Depuis 1975, a dit M. Chrétien, les juges ont reçu au total 7 p.c. d'augmentations, alors que les salariés canadiens ont obtenu près de 60 p.c.

En vertu de la nouvelle législation, les juges recevraient des augmentations rétroactives allant jusqu'à 15 p.c. pour 1979 et jusqu'à 13 p.c. pour 1980.

De plus, leurs traitements seront indexés, ce qui leur permettrait de recevoir automatiquement jusqu'à 7 p.c. d'augmentation par année.

Ainsi, le traitement de M. Bora Laskin, juge en chef de la Cour suprême du Canada, passerait de \$72,000 à \$88,000 par année, avec un supplément de 7 p.c. à partir du 1er avril prochain.

Les juges des cours supérieures -comme la Cour fédérale du Canada ou la Cour suprême provinciale -passeraient de \$57,000 à \$70,000.

Ceux des comtés et des districts recevraient \$65,000 au lieu de \$50,000.

Chefferie de l'UN

Drapeau devrait mettre fin au suspense dès cette semaine

QUEBEC (PC) — C'est cette semaine que le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, devrait mettre fin au long suspense entourant sa candidature à la tête de l'Union nationale.



"Nous aurons notre réponse officielle d'ici vendredi, il nous faut régler ça d'ici la fin de semaine car nous avons des décisions à prendre en ce qui concerne le congrès au leadership" a indiqué hier le président de l'Union nationale, M. Serge

Fontaine, député de Nicolet-Yamaska.

Depuis le mois de juillet, le maire de la métropole a laissé courir la rumeur de sa candidature à la direction de l'UN.

M. Fontaine a affirmé

que le résultat des élections partielles du 17 novembre, l'UN a perdu ses trois comtés, n'a pas véritablement pesé dans la balance car M. Drapeau doit tenir compte de plusieurs autres facteurs avant de prendre sa décision.

Louise Harel candidate

MONTREAL (PC) — Mme Louise Harel, vice-présidente du Parti québécois, a été choisie dimanche soir candidate dans le comté de Maisonneuve en vue des prochaines élections générales.

Avocate et sociologue, Mme Harel tentera de reprendre ce comté de l'est de Montréal, ravi par le Parti libéral du Québec et M. Georges Lalonde lors d'un scrutin complémentaire en novembre 1979.

Mme Harel a défait M. Raymond Faucher, ancien attaché de presse de M. Robert Burns du temps où celui-ci était député de Maisonneuve (1970-1979) et ministre de la Réforme électorale et parlementaire.

Le mari de Mme Harel, M. Michel Bourdon, ex-dirigeant de la CSN-Construction, avait été battu en tentant d'obtenir l'investiture péquiste pour le scrutin de l'automne dernier.

Le gaz naturel: maintenant le combustible le plus utilisé

OTTAWA (PC) — Statistique Canada a fait savoir, lundi, que plus de gens se servent maintenant de gaz naturel que n'importe quel autre combustible au pays.

Des 7,807,000 foyers, 40 pour cent ont recours au gaz naturel, 37 pour cent au mazout, 20 pour cent à l'électricité et trois pour cent au bois ou au charbon.

L'an dernier, le mazout était préféré par 41 pour cent des foyers et le gaz naturel par 38 pour cent.

Il y a 10 ans, 58 pour cent préféraient le mazout, 33 pour cent le gaz naturel et quatre pour cent l'électricité.

Par ailleurs, le nombre de foyers possédant au moins un téléviseur-couleur est passé de 76,7 à 80 pour cent en un an.

Le Conseil de presse blâme le Journal de Montréal

QUEBEC (PC) — Le Conseil de presse juge "inacceptable" un procédé par lequel le Journal de Montréal traitait le 26 février dernier "Le vrai visage de Carole Devault -exclusif en page 35" sans qu'un article correspondant ne paraisse dans ce quotidien.

"Le Conseil de presse est d'avis que le titre en question était effectivement trompeur puisqu'il induisait le public en erreur sur le contenu réel des informations" soutient la décision de l'organisme.

"Le Conseil juge un tel procédé inacceptable, contraire aux exigences de rigueur auxquelles se doit une presse soucieuse d'exposer fidèlement la réalité".

A la page indiquée, le Journal de Montréal, "en lieu et place de l'entrevue exclusive avec Mme Devault que les lecteurs pouvaient s'attendre normalement à retrouver, ne faisait que les inviter à ne pas manquer l'entrevue que devait lui consacrer le même jour l'émission Télémag de Radio-Canada".

Le Conseil de presse déplore que les représentants du Journal de Montréal aient refusé de donner leur version des faits dans l'affaire, malgré deux demandes expresses en ce sens.

FOURRURES

On nous fait confiance depuis plus de 70 ans! ça c'est important

J.A. ROBERT
LIMITÉE

DEPUIS 1909

1084, KING OUEST, SHERBROOKE, 562-4006

SESSION EN "RELATIONS HUMAINES"

"Méthode de Sylva Bergeron"

SYLVA BERGERON
prés. fondateur

RICHARD FORTIER
animateur

MOI... J'aimerais bien cela vivre une session en relations humaines. Je réalise que j'en ai besoin, que je ne profite pas de tous mes talents, que je pourrais avoir une vie mieux réussie, etc...

MAIS... Je ne suis pas disposé à signer un contrat à m'engager dans une chose que je ne connais pas.

ALORS... Venez nous voir, nous sommes tellement confiants en notre méthode que nous publions avec fierté les conditions que nous offrons à nos adhérents depuis 22 ans.

N.B.: Avec nous, vous ne signez aucun contrat, vous payez un faible montant à chacune des rencontres auxquelles vous participez.

Notre session en "RELATIONS HUMAINES" comporte 12 rencontres. Une "démonstration" gratuite, dix (10) rencontres régulières, une par semaine

et une "Journée graduation" spéciale et gratuite. Prix: \$8.00 par rencontre, par personne. Un certificat vous est remis à la fin de la session.

DEMONSTRATIONS GRATUITES

RICHMOND
VENDREDI, 28 NOVEMBRE à 7 H 30 P.M.
Sous-sol église Ste-Famille,
175, Craig Est.
Si impossible le 28 novembre,
rendez-vous le 5 décembre.

ROCK FOREST
3 DECEMBRE à 7 h 30 p.m.
au sous-sol de l'église St-Roch, Rock Forest.
Si impossible le 3 décembre,
rendez-vous le 10 décembre.

INSTITUT DE CULTURE PERSONNELLE DU QUEBEC INC.
Y. BERGERON, dir. C.P. 383, DUVERNAY — LAVAL — H7Y 4V1

L'institut détient un permis de culture personnelle du Ministère de l'Éducation NO. 389507

"Seul institut autorisé à présenter la méthode Sylva Bergeron"

VOICI
LA NOUVELLE
du MAURIER
LÉGÈRE

Le goût riche et distinctif de du Maurier

Régulier et King Size

du MAURIER
LÉGÈRE
25 CIGARETTES VIRGINIE

ALFA ROMEO

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage -éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette -Format King Size: "goudron" 11 mg, nicotine 1.0 mg. Régulier: "goudron" 9 mg, nicotine 0.9 mg.